



*SCHEMA DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE*



*Communauté de
Communes*

Beauce Loiraine

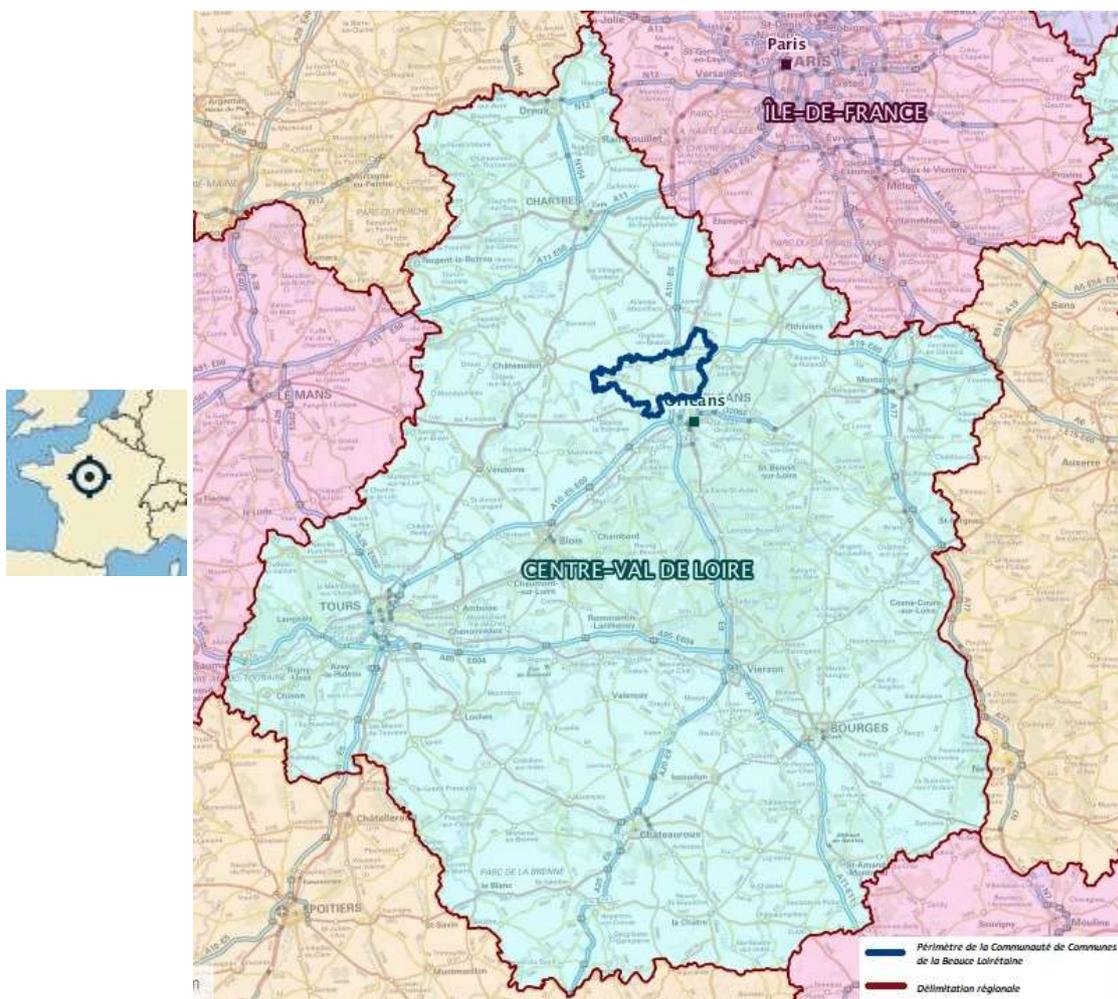
PARTIE I - TERRITOIRE ET POPULATION

I/ LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BEUCE LOIRETAINNE

UNE INTERCOMMUNALITE AUX PORTES DE L'AGGLOMERATION ORLEANAISE ET DE L'EURE ET LOIR

POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE

La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine est située dans le Région Centre-Val de Loire, aux portes d'Orléans (45) et à la frontière de l'Eure-et-Loir (28).



Source : Géoportail

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

UNE JEUNE INTERCOMMUNALITE

La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, dont le siège social se trouve à Patay, a été créée le 21 décembre 2012. Son périmètre n'a pas été modifié depuis sa constitution. Elle regroupe des communes rurales de moins de 3 000 habitants.



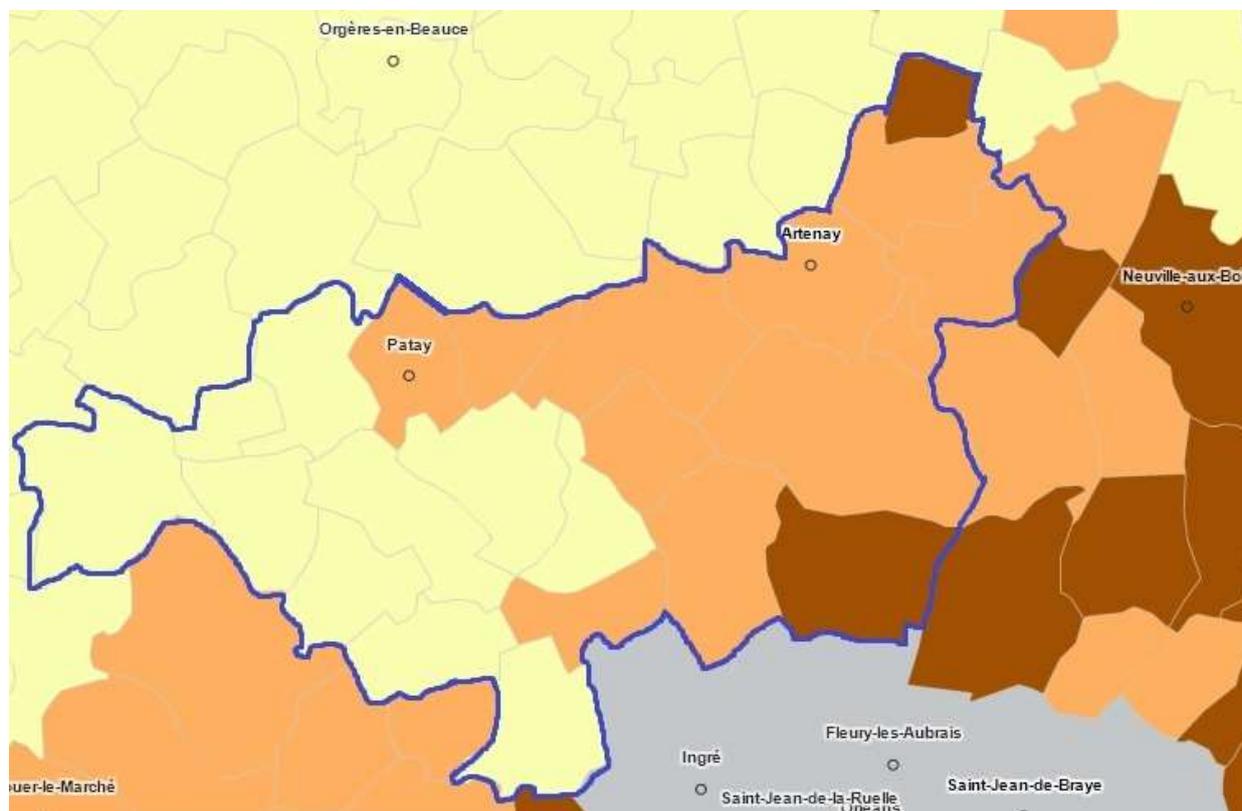
Source : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

Informations clés

- Une CC existante depuis presque 5 ans
- 23 communes
- Plus de 16 600 habitants

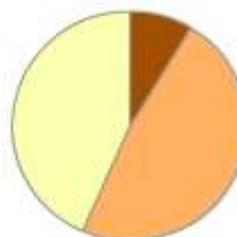
UN TERRITOIRE RURAL, SOUS L'INFLUENCE D'AUTRES TERRITOIRES

LA TYPOLOGIE DES COMMUNES



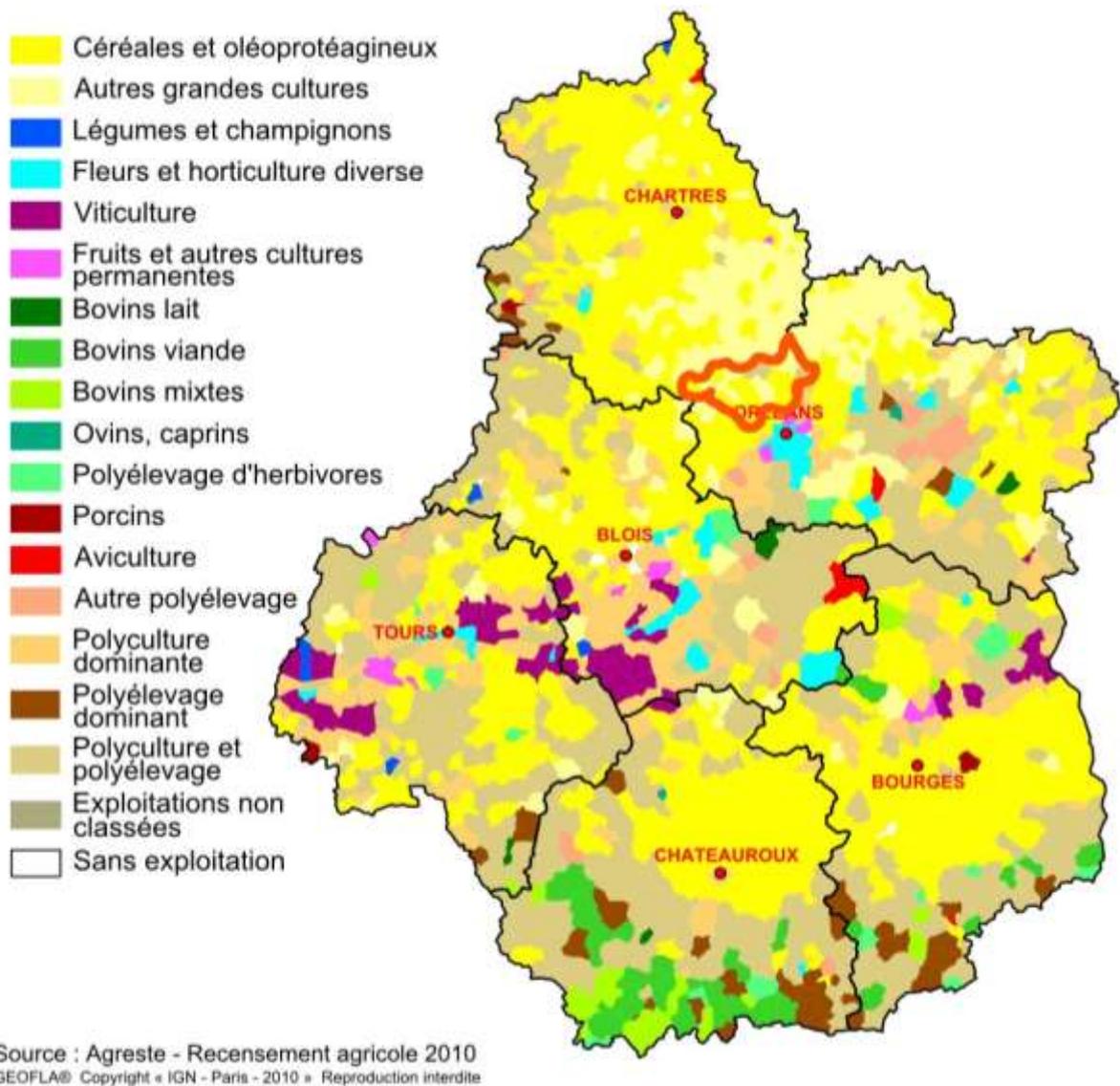
-  Campagnes densifiées, très forte croissance résidentielle, économie dynamique
-  Campagnes diffuses, croissance résidentielle, dynamique économique diversifiée
-  Campagnes densifiées, forte croissance résidentielle, forte économie présentielle
-  Campagnes agricoles et industrielles, sous faible influence urbaine

Répartition des communes de la CC par typologie



Sources : DATAR - Observatoire des Territoires CGET – IGN Géofla
Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

L'ORIENTATION TECHNICO-ECONOMIQUE

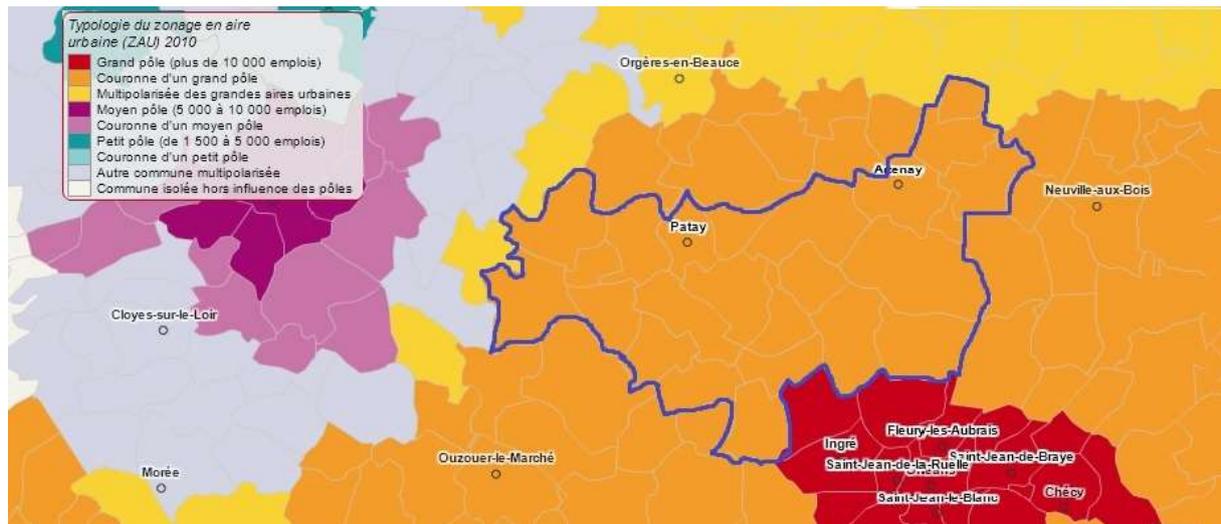


Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

Informations clés

- *Un territoire hétérogène entre campagnes diffuses et campagnes agricoles sous faible influence urbaine*
- *Une dynamique économique contrastée : l'est profite de l'influence orléanaise tandis que l'ouest est plus rural*
- *Une majorité de production de céréales, oléoprotéagineux et grandes cultures, typique de la Beauce*

DANS L'AIRE URBAINE D'ORLEANS



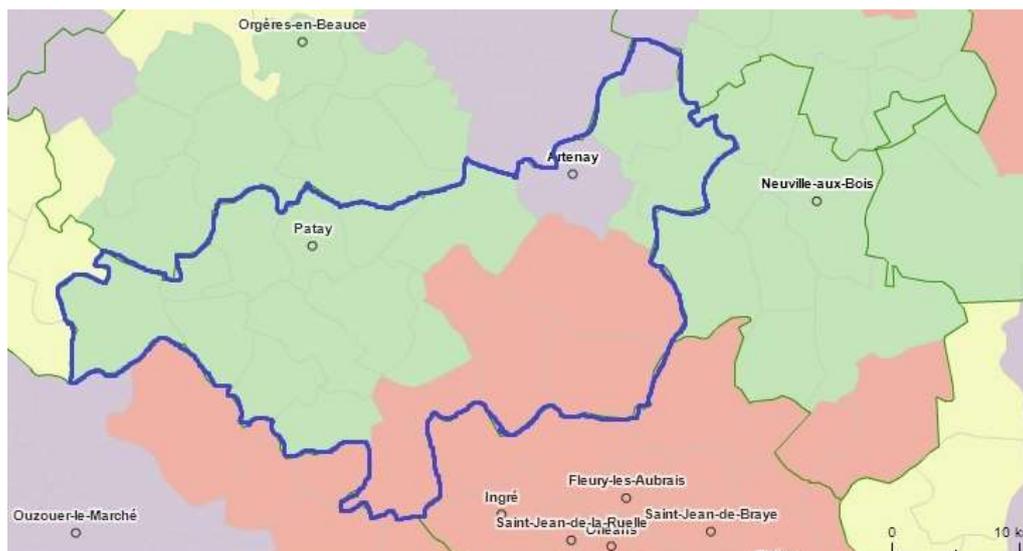
Source : CGET – INSEE 2010

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

Définition INSEE de l'aire urbaine :

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

LES BASSINS DE VIE



Source : INSEE – RP 2013

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

Définition INSEE des bassins de vie

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines:

- services aux particuliers*
- commerce*
- enseignement*
- santé*
- sports, loisirs et culture*
- transports*

Informations clés

- Toutes les communes sont situées dans l'aire urbaine d'Orléans*
- Un bassin de vie structurant autour de Patay*
- Artenay appartient au bassin de vie de Janville (28) et Bucy-le-Roi, Ruan et Trinay font partie du bassin de vie de Neuville-aux-Bois (hors CCBL)*
- Une influence d'Orléans pour les communes à proximité directe, situées au sud-est de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine*

DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES STRUCTURANTES



| Trafic Moyen Journalier Annuel (véhicule/jour) | Section homogène de trafic |
|--|----------------------------|
| inférieur à 1000 véh/j | |
| entre 1000 et 2000 véh/j | |
| entre 2000 et 5000 véh/j | |
| entre 5000 et 10000 véh/j | |
| entre 10000 et 15000 véh/j | |
| supérieur à 15000 véh/j | |

| | | | | | |
|--|--|---|---|------|----------------------|
| | 10000 | ↔ | ↔ | TMJA | |
| | 10 % | ↔ | ↔ | % PL | Réseau départemental |
| | 10000 | ↔ | ↔ | TMJA | |
| | 10 % | ↔ | ↔ | % PL | Réseau autoroutier |
| | Autoroute | | | | |
| | Périmètre de la CC de la Beauce Loirétaine | | | | |

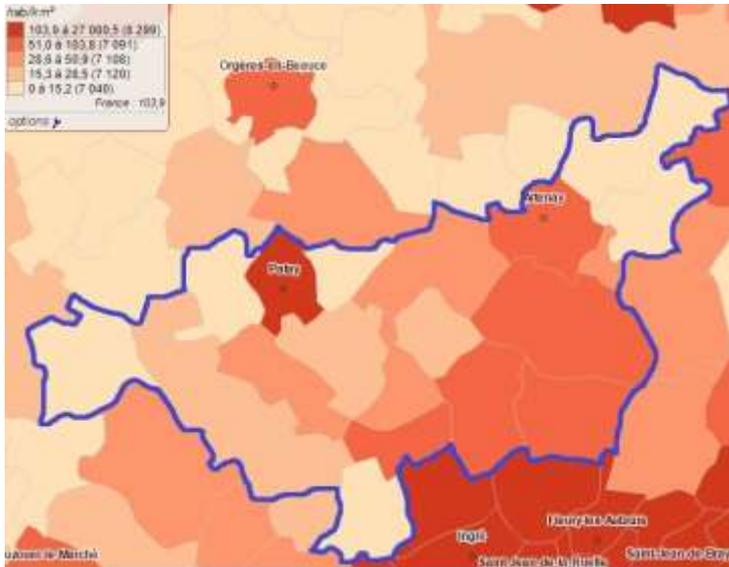
Source : GEOLOIRET – Département du Loiret- Trafic Routier 2016
 Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine-2017

Informations clés

- L'autoroute A10 : une infrastructure économiquement fondamentale, avec une sortie à Artenay, un échangeur en projet à Gidy et l'élargissement en 3x3 voies
- Un axe structurant reliant Orléans-Paris : la RD 2020 (entre 10 000 et 15 000 véhicules/jours) et entre Orléans et Châteaudun (entre 7 300 et 3 600 véhicules/jours)
- Une voie ferrée sur l'axe Orléans-Paris, longeant la RD 2020
- Un projet de réouverture de la voie ferrée Orléans-Chartres

UNE DYNAMIQUE MARQUEE SUR L'AXE ORLEANS-PARIS ET SUR PATAY

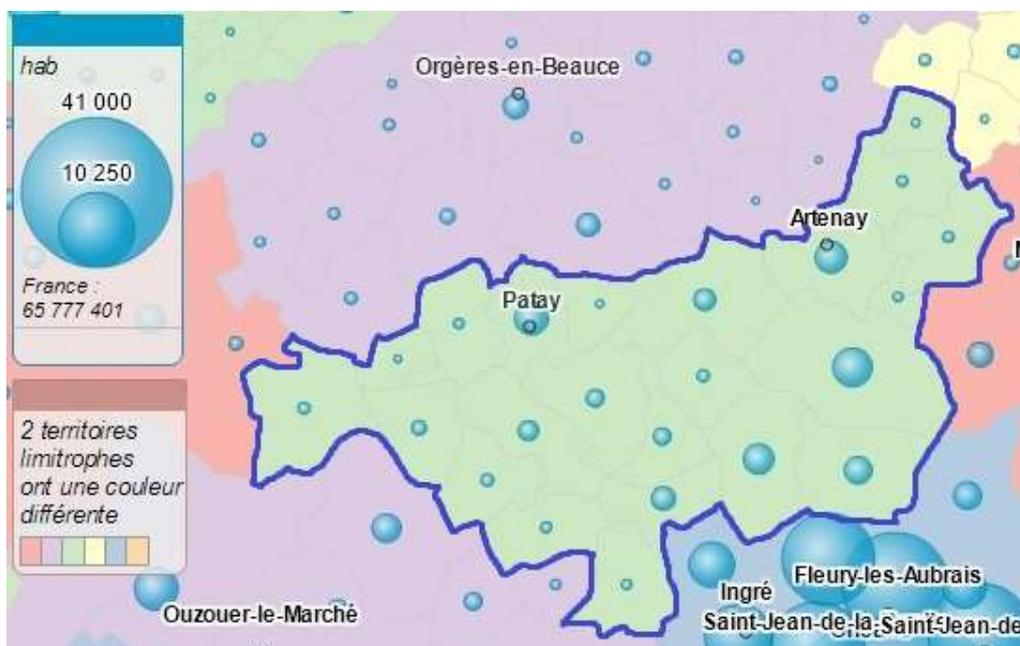
LA DENSITE DE POPULATION



Sources : CGET – RP 2013

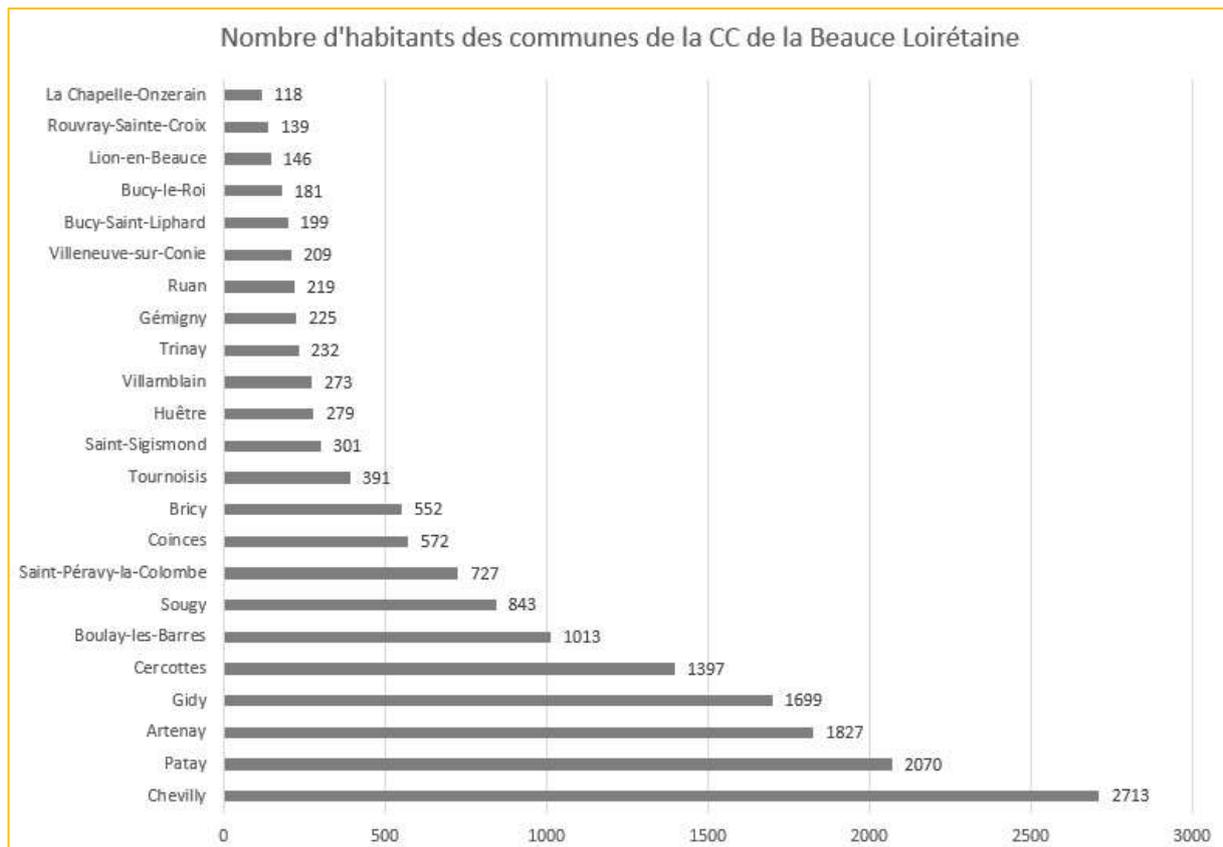
Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine-2017

LE NOMBRE D'HABITANTS



Sources : CGET – RP 2013

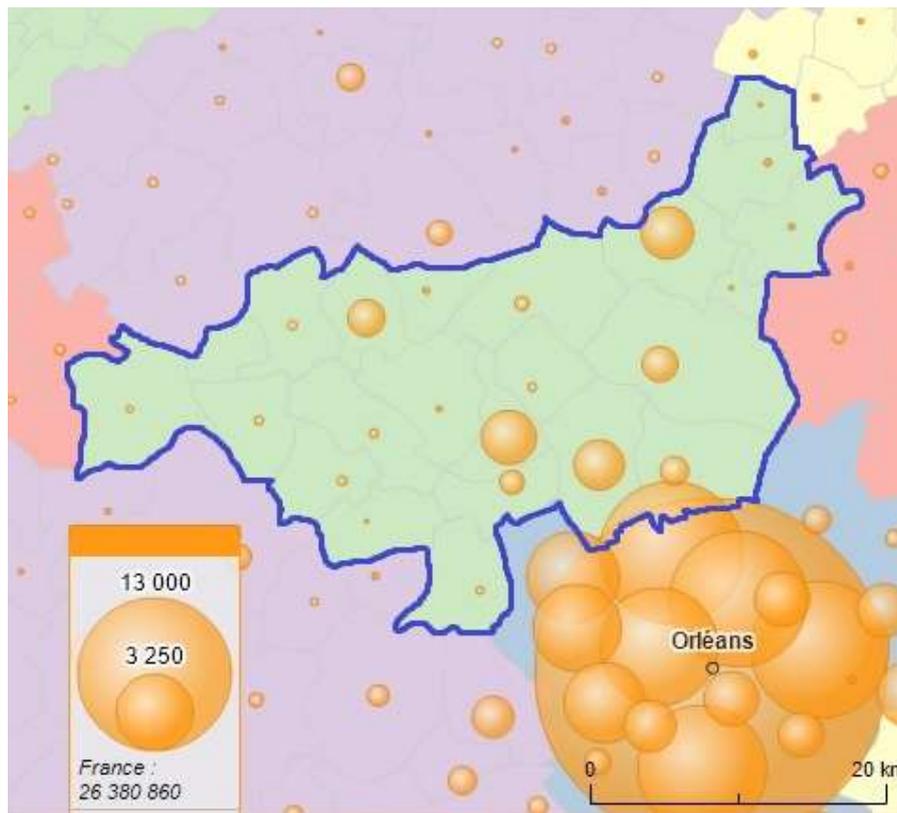
Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017



Informations clés

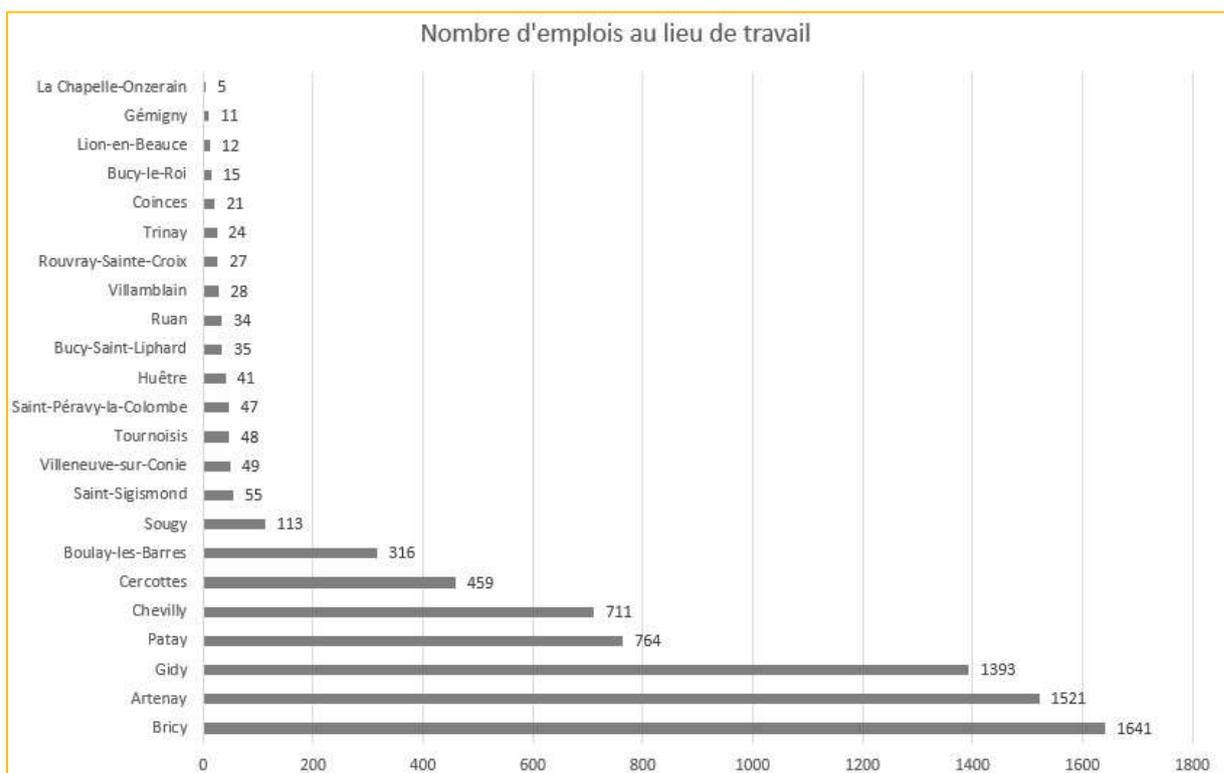
- *Une Communauté de Communes peu dense : 40,9 habitants/km²*
- *Une moyenne de 710 habitants par commune*
- *Les communes les plus peuplées situées majoritairement sur l'axe Orléans-Paris*
- *La commune de Patay est la plus densément peuplée*

LES EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL



Sources : CGET – RP 2013

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

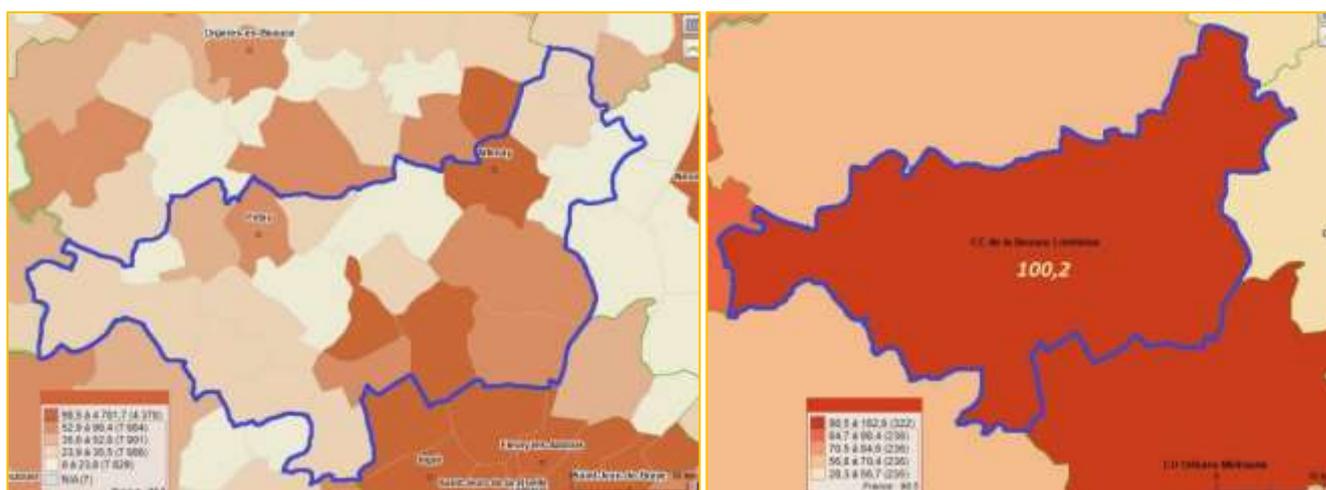


Définition INSEE des emplois au lieu de travail

Les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé soit dans la commune de lieu de travail, soit dans la commune de résidence.

Les données présentées ici concernent les emplois situés dans la commune du lieu de travail.

L'INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI



Sources : CGET – INSEE RP 2013

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

Définition INSEE de l'indice de concentration de l'emploi

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident.

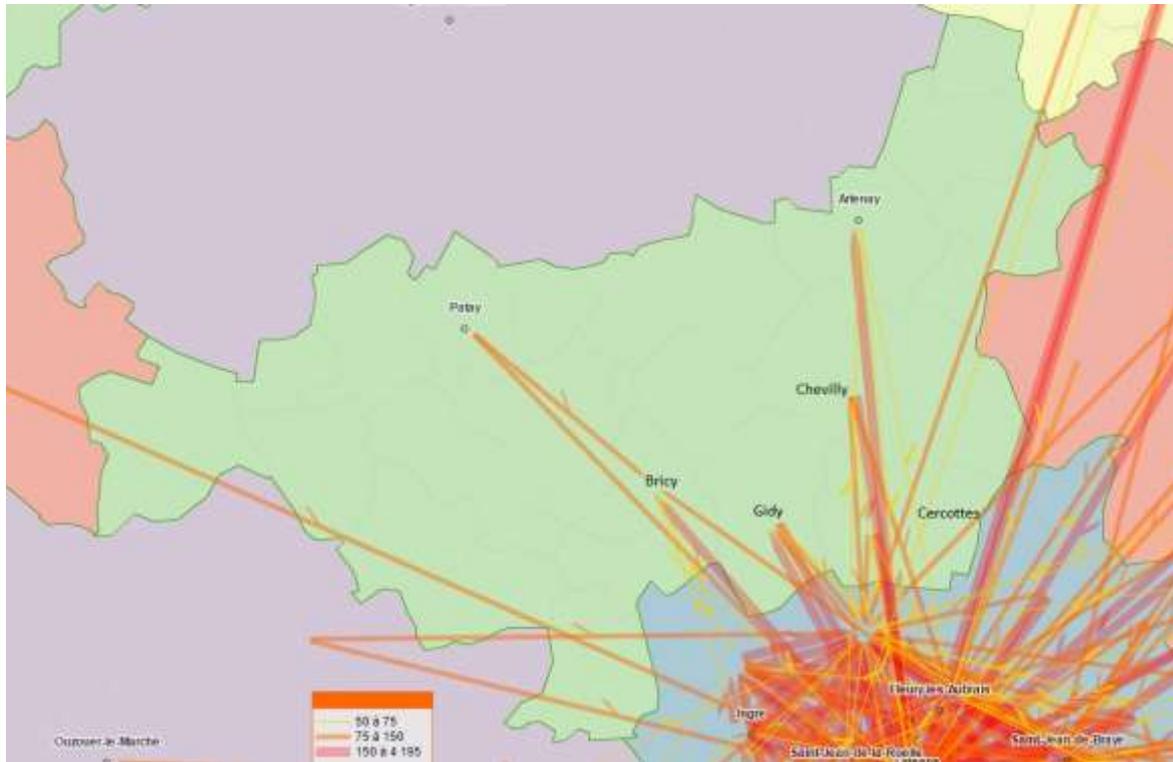
Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si l'indice est supérieur à 100, alors le nombre proposé localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

Informations clés

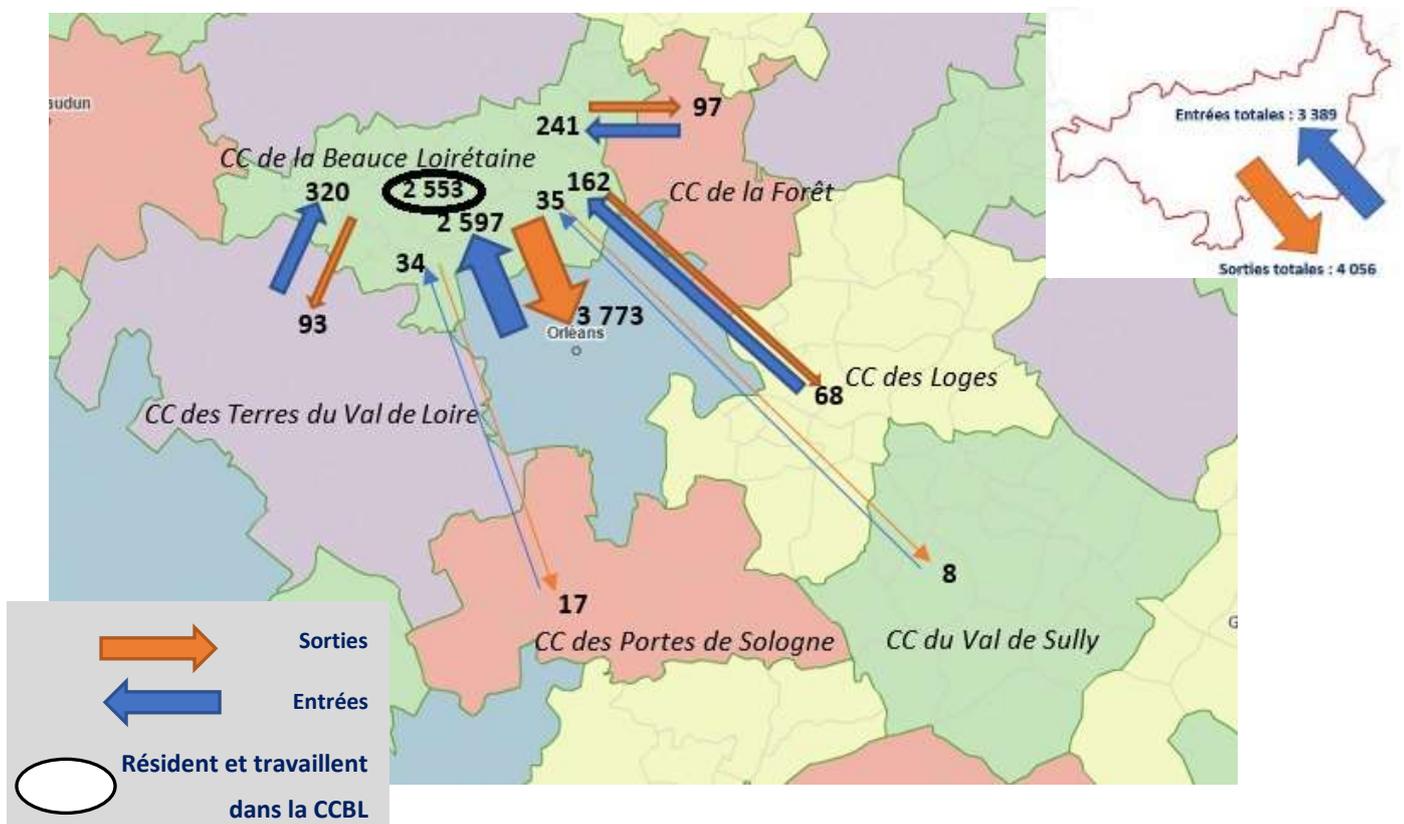
- 7 369 emplois au niveau de la CC de la Beauce Loirétaine
- Une moyenne de 320 emplois par commune
- Bricy, Artenay et Gidy concentrent 62% des emplois
- Le nombre élevé d'emplois à Bricy s'explique par la présence de la Base Aérienne militaire 123

LES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

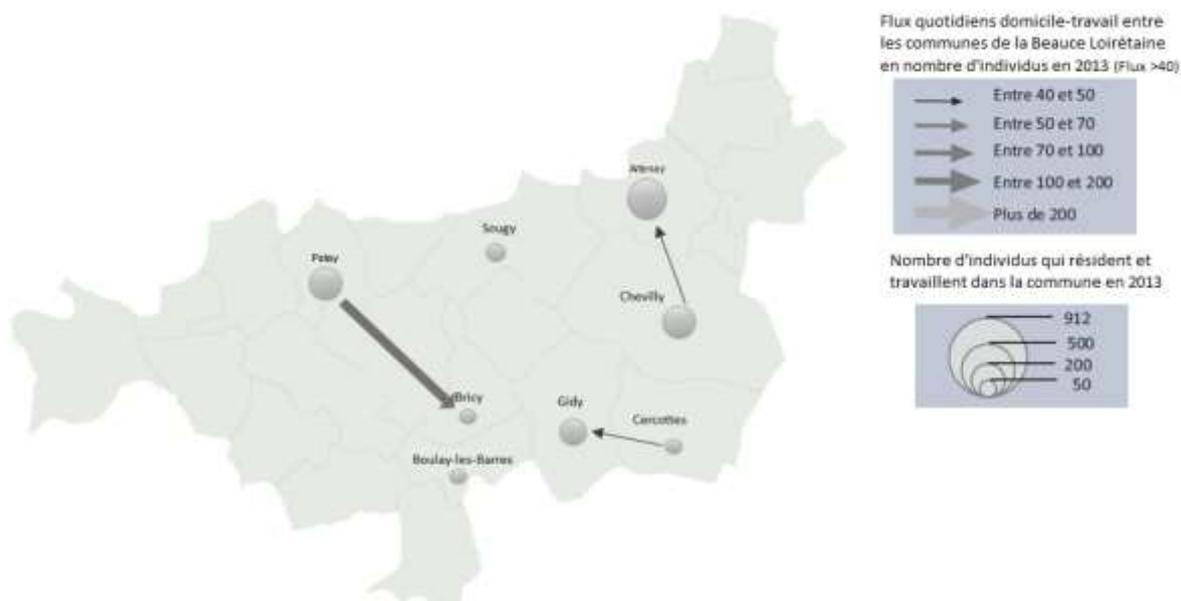
78% des habitants de la CCBL travaillent hors de leur commune de résidence



Sources : CGET – INSEE RP 2013



LES DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL AU SEIN DE LA CC



Sources : INSEE - RP 2013 (flux >=40)

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

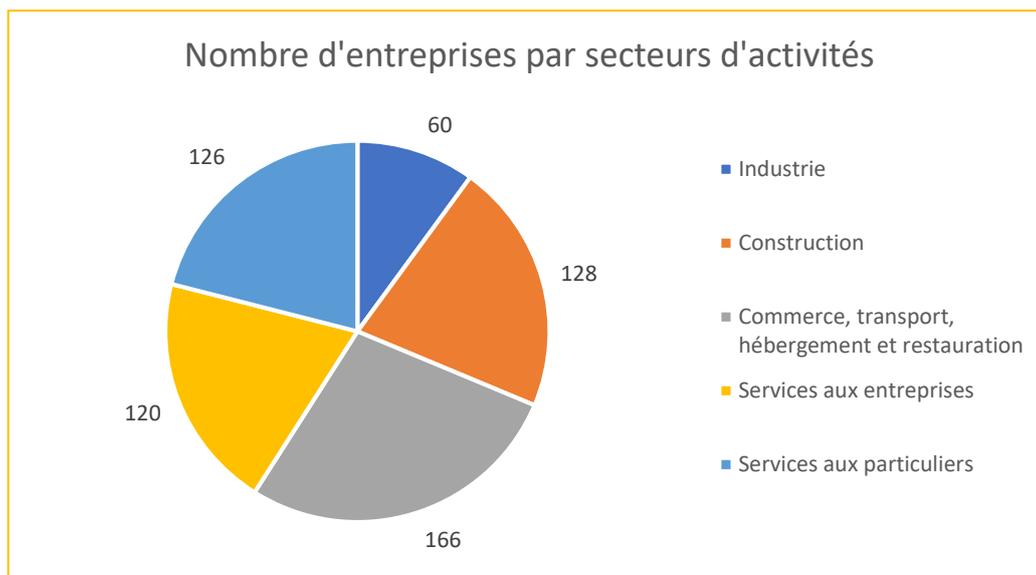
Informations clés

- *La CC propose 100,2 emplois pour 100 actifs ; elle apparait donc comme un territoire ayant fonction de pôle d'emploi*
- *Bricy, Artenay et Gidy sont les communes qui proposent plus d'emplois que d'actifs occupés*
- *78 % des actifs travaillent hors de leur commune de résidence*
- *3 773 actifs travaillent sur Orléans Métropole (29% des actifs occupés)*
- *2 597 actifs viennent d'Orléans Métropole pour travailler sur la CC*
- *2 553 actifs travaillent et résident au sein de la CC*

II/ L'ANALYSE DU TISSU ECONOMIQUE LOCAL

UN TISSU MARQUE PAR UN GRAND NOMBRE DE TPE

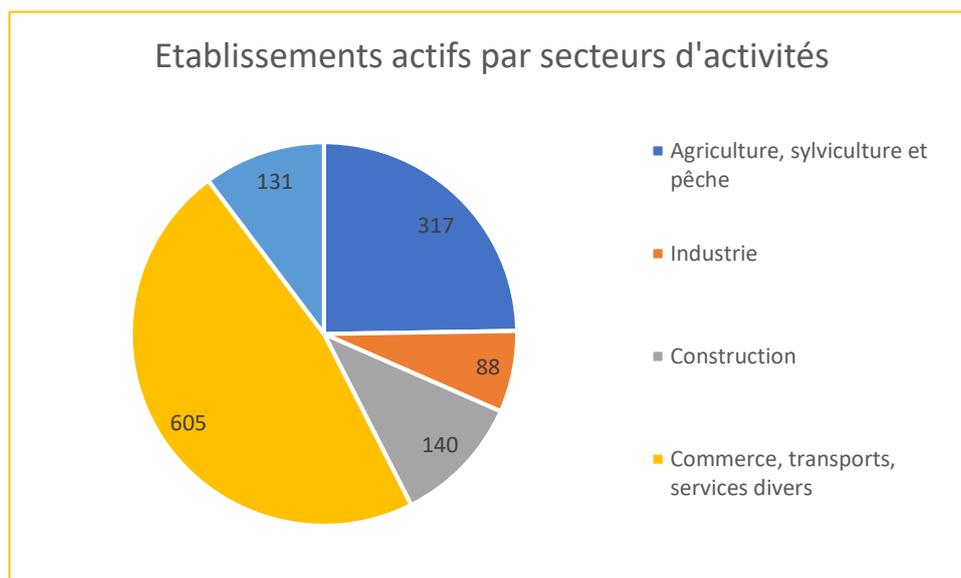
UNE MAJORITE D'ENTREPRISES DE COMMERCE, TRANSPORT, HEBERGEMENT ET RESTAURATION



Source : INSEE – SIRENE 2015

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

1281 ETABLISSEMENTS ACTIFS



Source : INSEE – CLAP au 31/12/2015

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

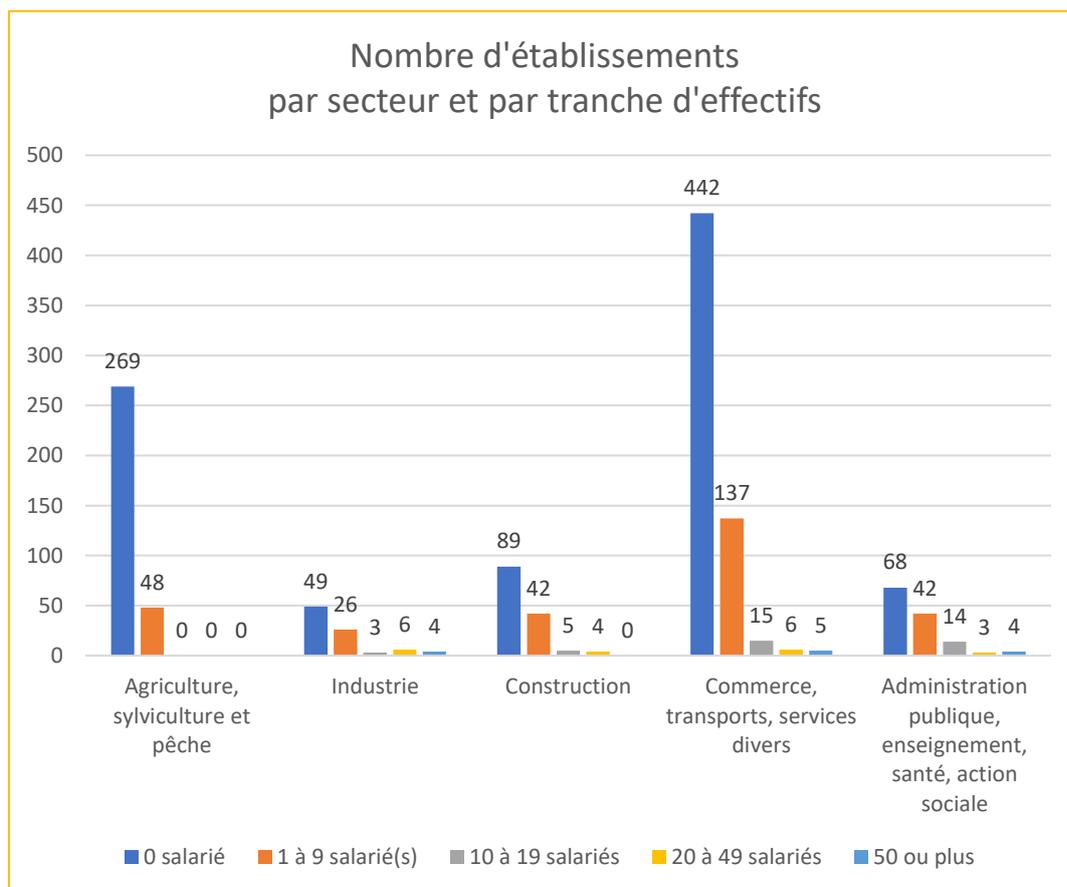
NOMBRE DE SALARIES PAR ETABLISSEMENTS



Source : INSEE – CLAP au 31/12/2015

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

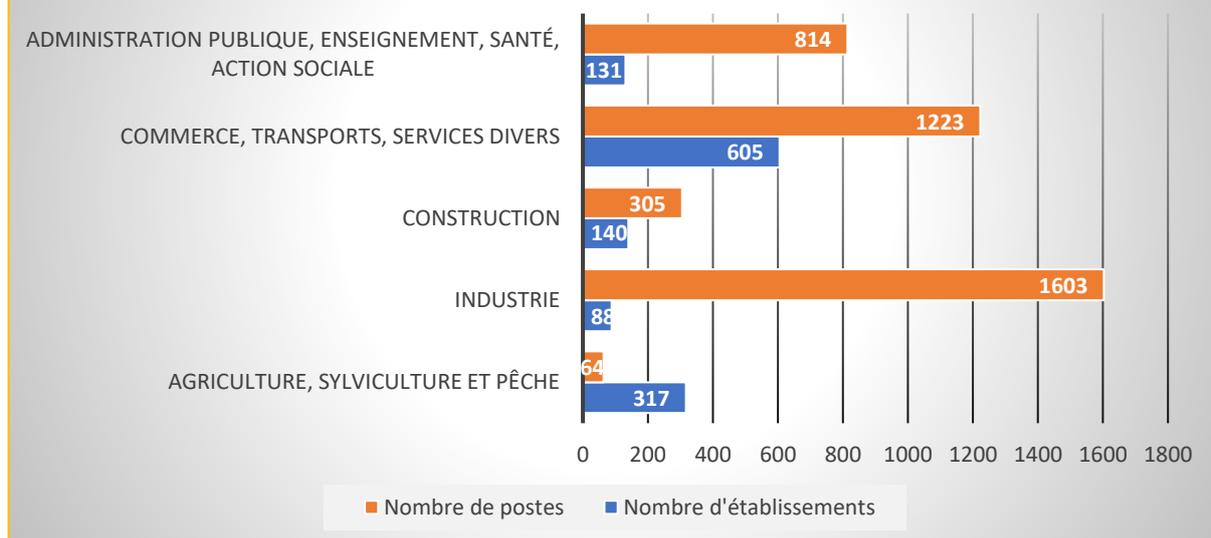
LES CARACTERISTIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITES



Source : INSEE – CLAP au 31/12/2015

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

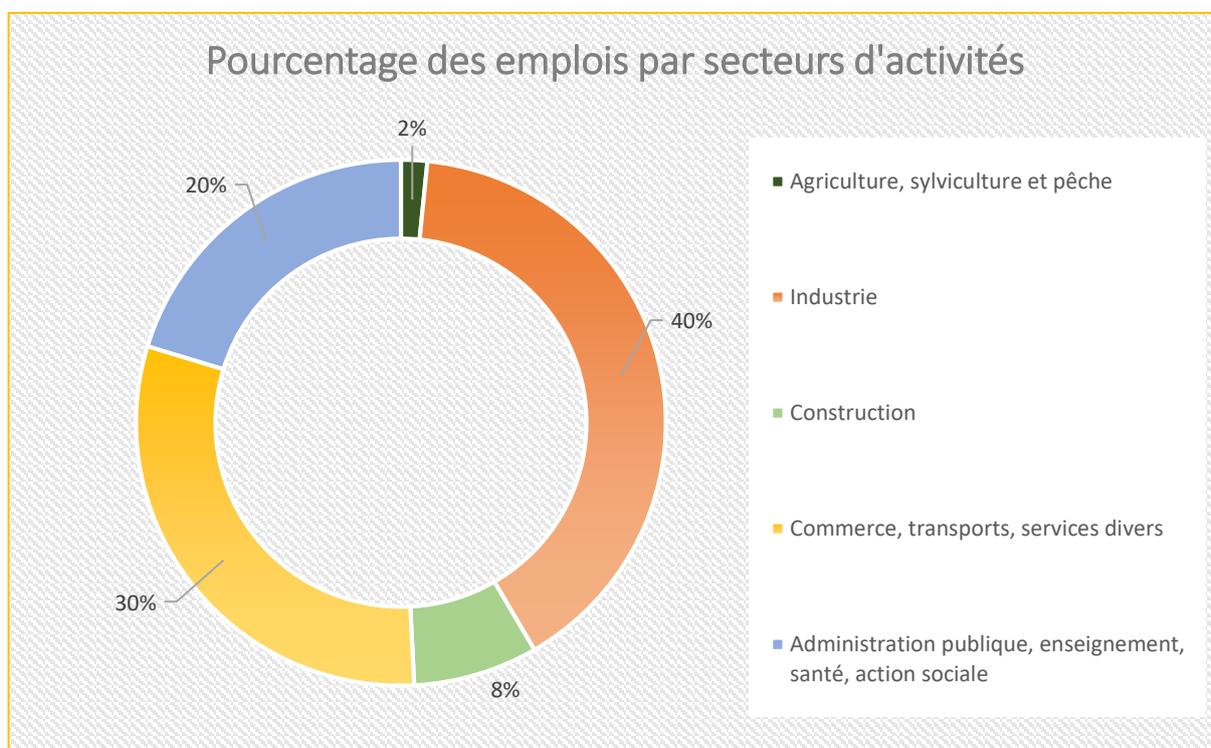
Nombre de postes et d'établissements par secteur d'activités



Source : INSEE – CLAP au 31/12/2015

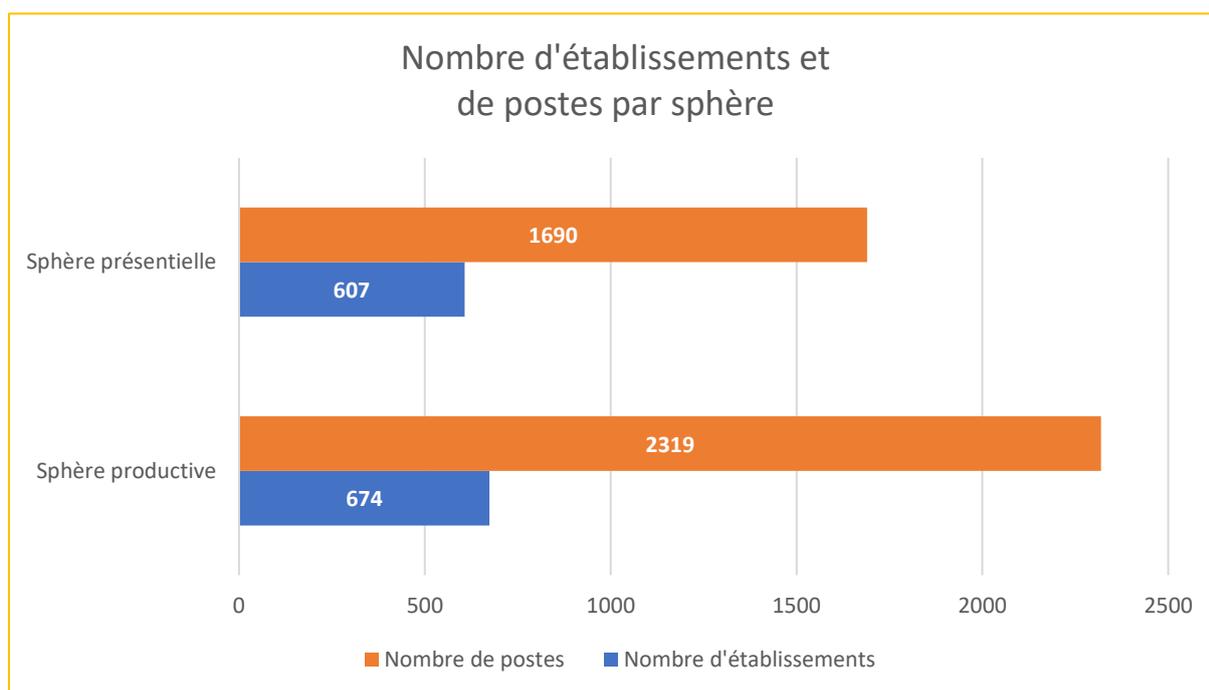
Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

Pourcentage des emplois par secteurs d'activités



Source : INSEE – CLAP au 31/12/2015

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017



Source : INSEE – CLAP au 31/12/2015

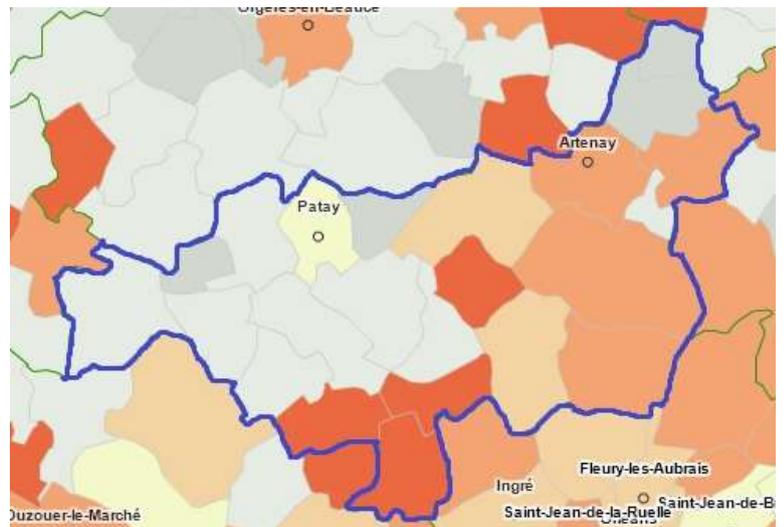
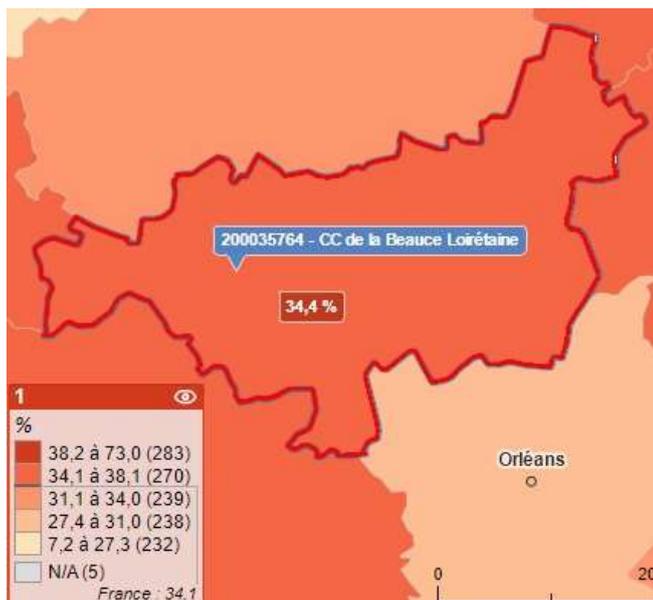
Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

Définition de la sphère productive et présente

Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

TAUX DE SURVIE DES ENTREPRISES A 5 ANS



Source : CGET – INSEE SIRENE 2014

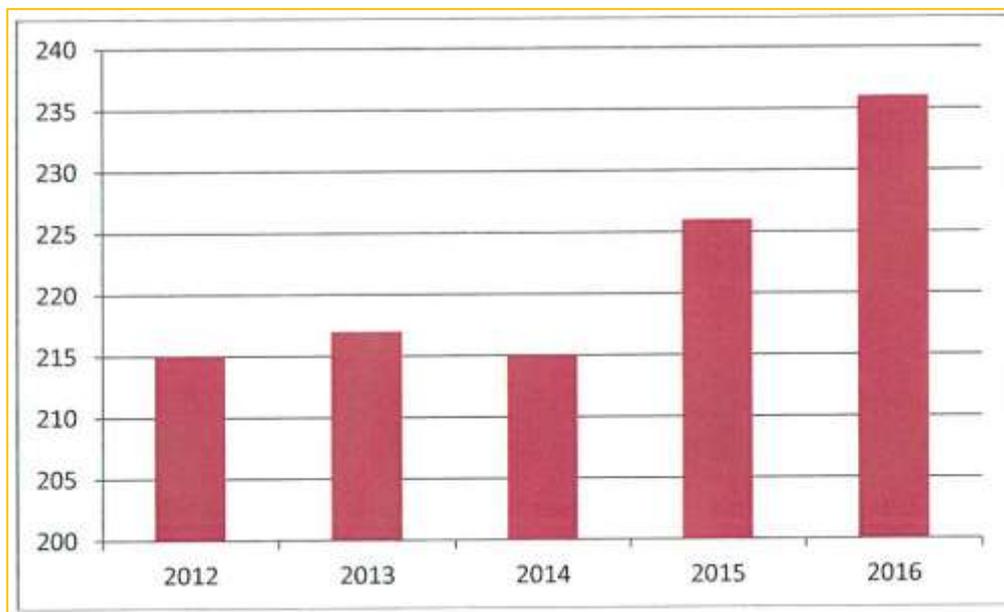
Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

Informations clés

- Une majorité d'entreprises de commerces, transports et services divers (28%) mais les secteurs de la construction, services aux particuliers et aux entreprises également présents (21%)
- 71,6% des établissements n'ont pas de salarié et 94,6% ont moins de 10 salariés
- 34,4% des entreprises restent actives après 5 ans, ce qui correspond à la moyenne nationale
- Un taux de survie des entreprises à 5 ans de 100% pour les communes de Huêtre, Boulay-les-Barres, Bucy-Saint-Liphard et Gémigny ; ces communes disposent de très peu d'entreprises, mais présentes depuis longtemps
- Un taux de survie à 5 ans très faible sur Patay : 16,7%
- L'industrie compte beaucoup d'emplois pour peu d'établissements
- L'industrie est le secteur d'activité avec le plus d'emplois (40%), suivi par le commerce, transport et services directs
- 58% des salariés travaillent pour des activités extérieures à la Communauté de Communes (économie productive)

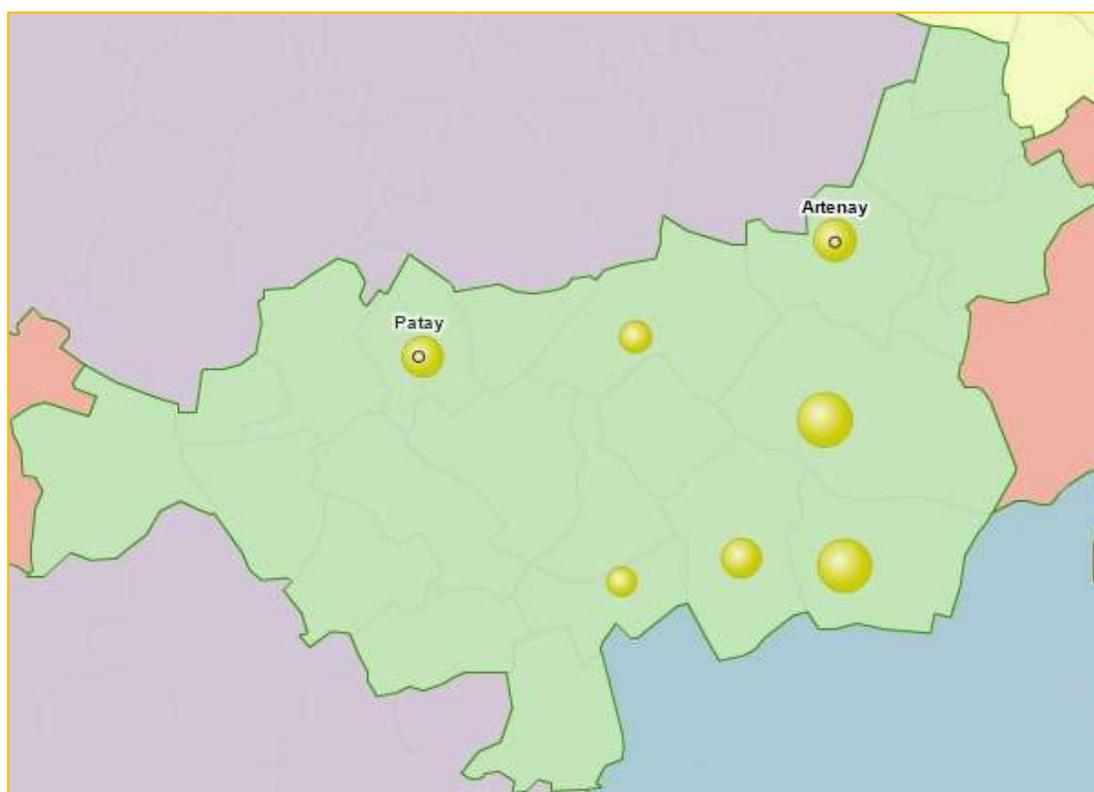
ZOOM SUR L'ARTISANAT

NOMBRE D'ARTISANS

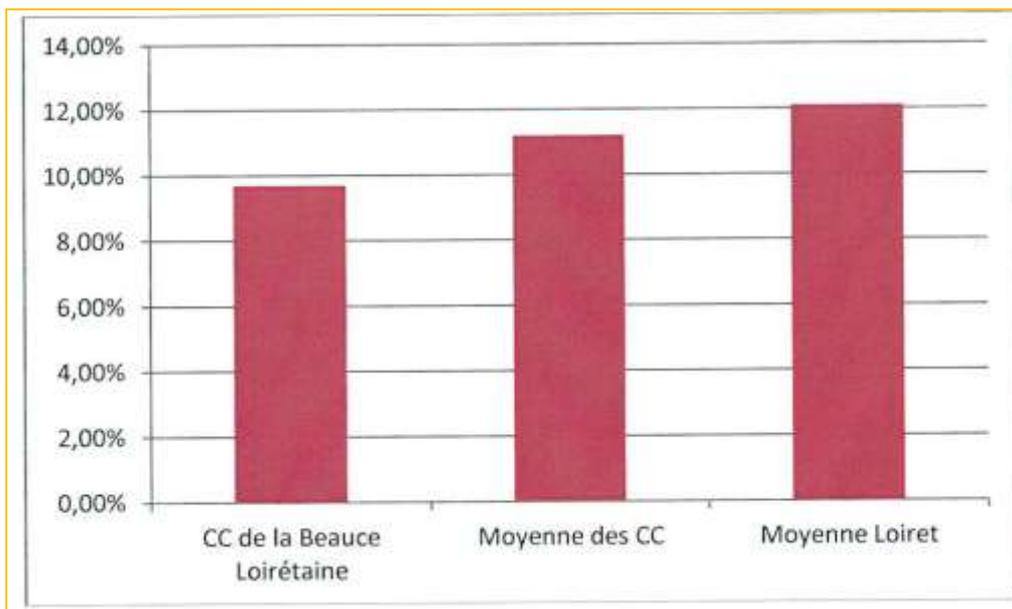


Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret

REPARTITION DU NOMBRE D'ARTISANS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

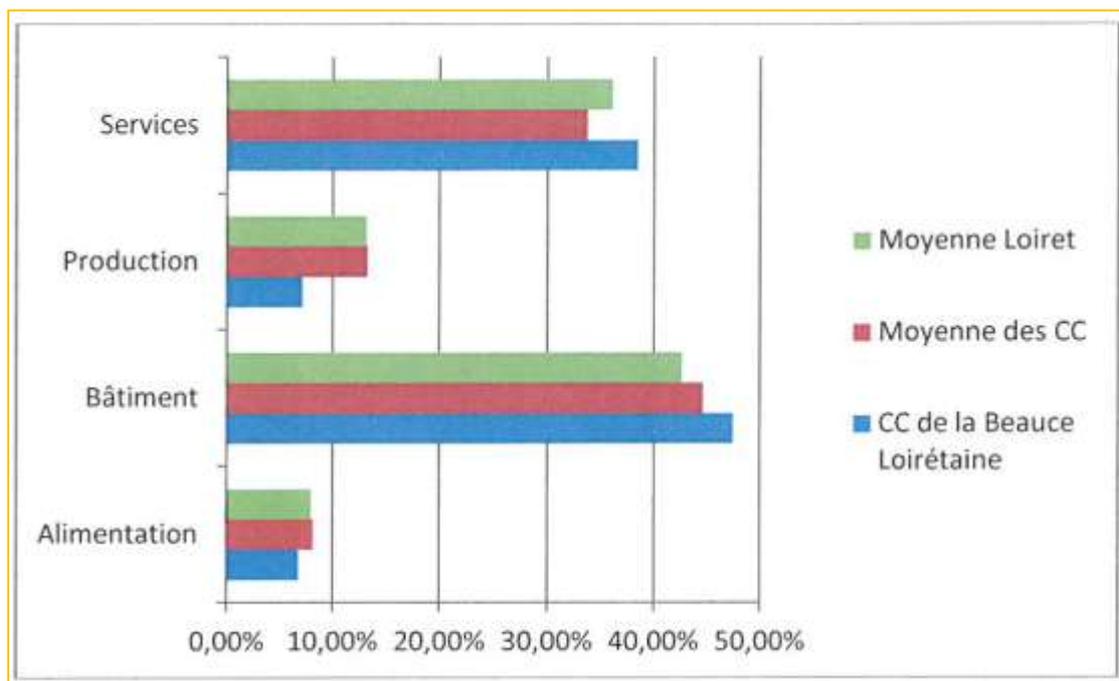


TAUX D'ÉVOLUTION SUR 5 ANS



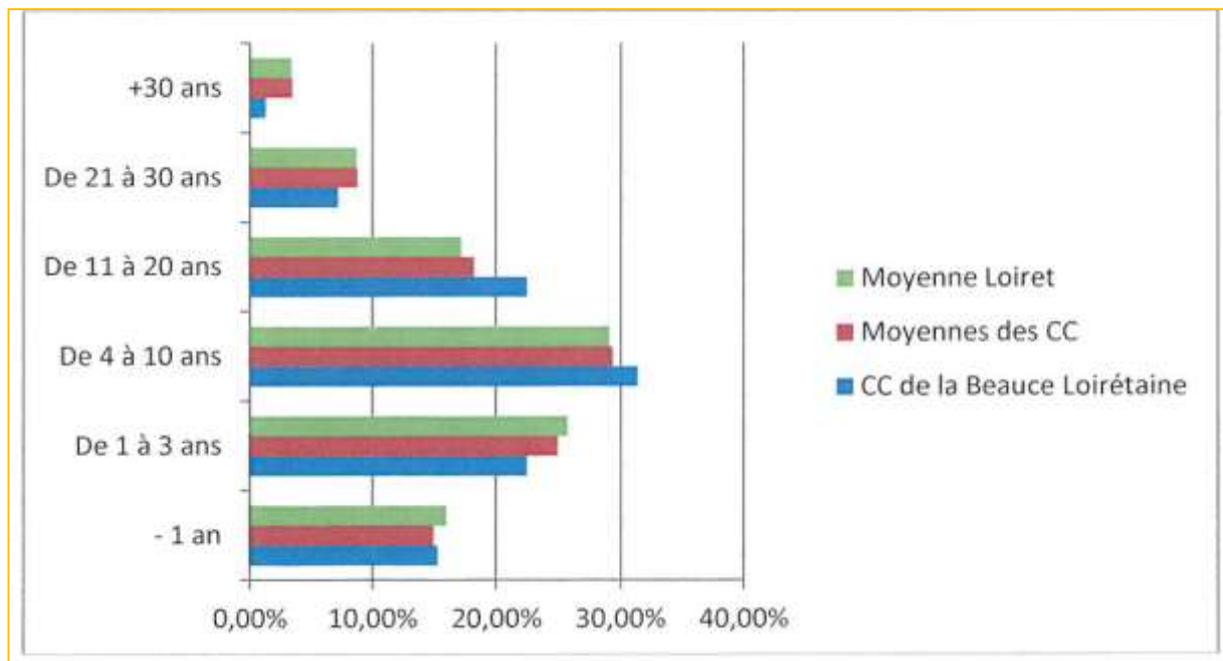
Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE



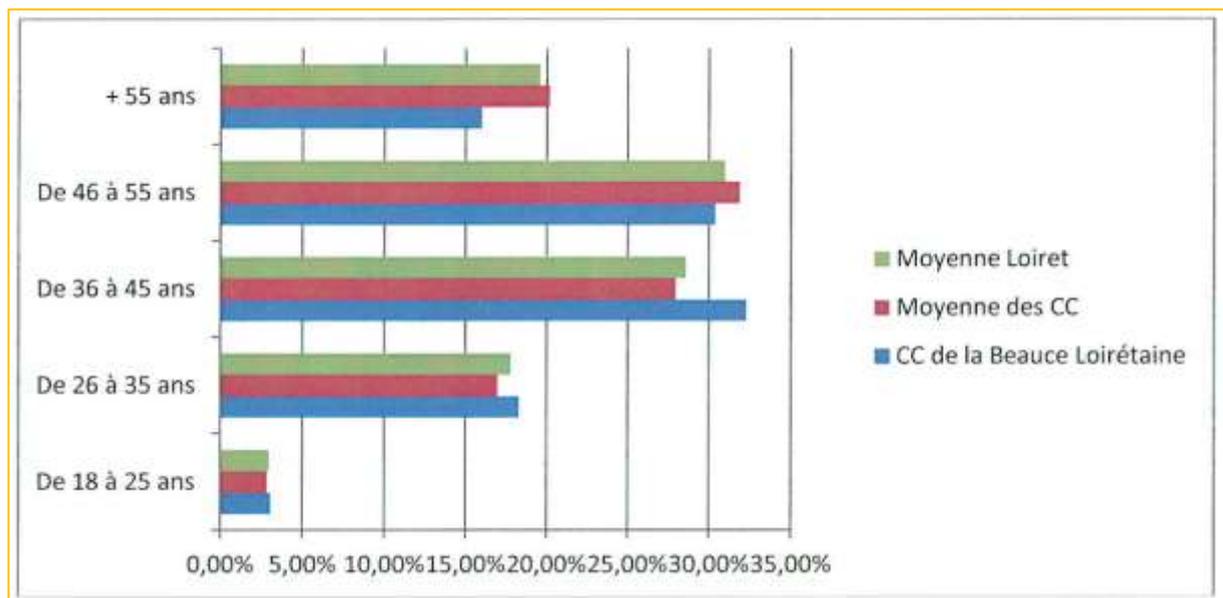
Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret

ANCIENNETE DES ENTREPRISES



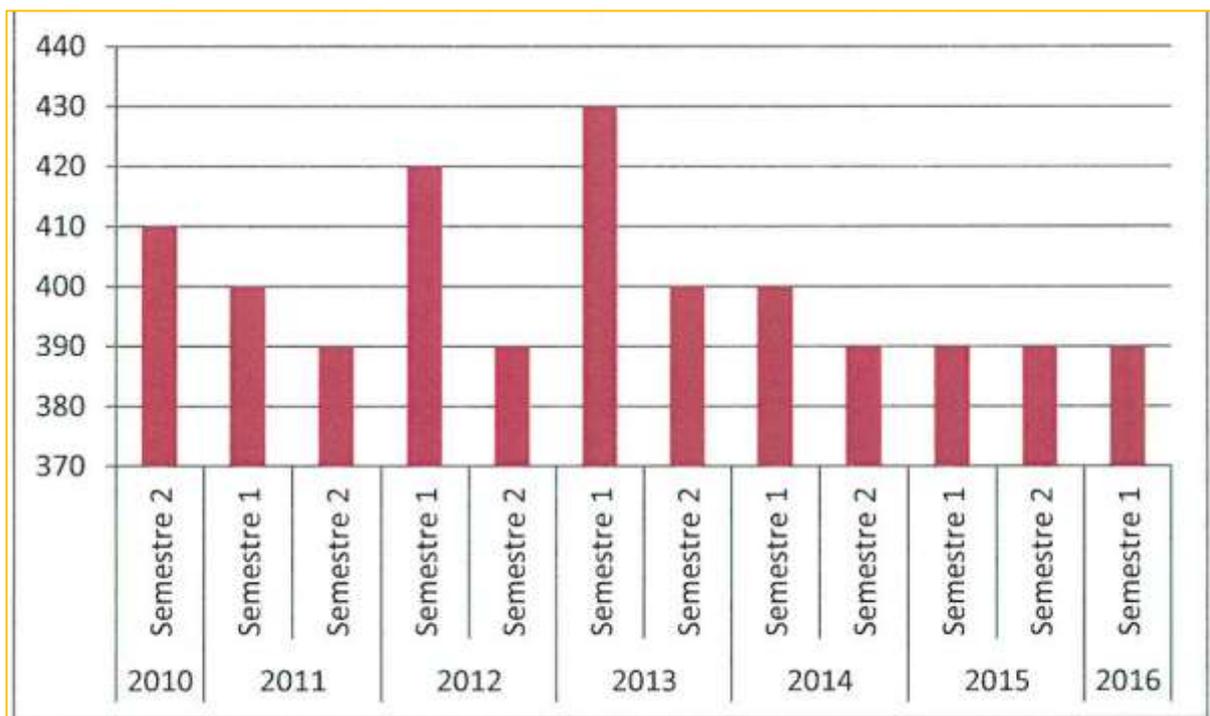
Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret

AGE DES DIRIGEANTS



Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret

L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES ARTISANALES



Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret

Informations clés

- Une augmentation des entreprises artisanales sur 2015 et 2016, mais un développement moins conséquent que la moyenne départementale et de l'ensemble des Communautés de Communes
- Prédominance du secteur du bâtiment et des services
- La part des entreprises de l'alimentaire et de la production est inférieure à la moyenne. Ce sont pourtant les secteurs les plus importants en termes d'emploi
- 37,8% des entreprises artisanales ont moins de 3 ans
- 16% des dirigeants ont plus de 55 ans
- Une perte de 40 emplois depuis 2013 dans les entreprises artisanales ; l'augmentation du nombre d'artisans n'ont pas généré d'emplois supplémentaires
- La majorité des artisans se situe sur les communes de Chevilly (38), Cercottes (36), Artenay (23), Patay (21), Gidy (20)

ZOOM SUR LE COMMERCE

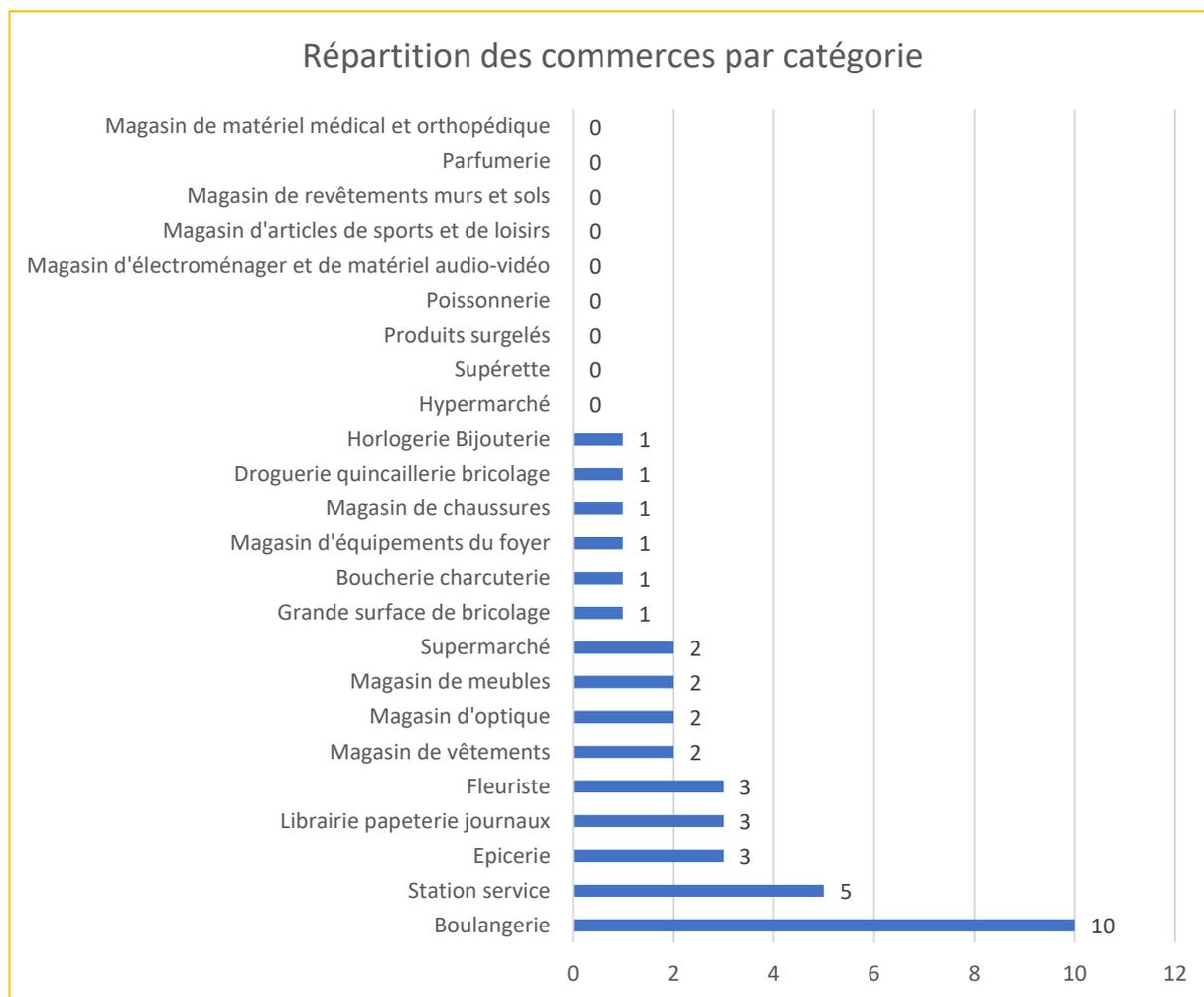
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES 38 EQUIPEMENTS COMMERCIAUX



Source : INSEE, BPE 2016

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine– 2017

REPARTITION DES EQUIPEMENTS COMMERCIAUX PAR CATEGORIE



Source : INSEE, BPE 2016

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine– 2017

Définition INSEE

| | Surface de vente déclarée |
|--------------------|-----------------------------------|
| Hypermarché | > 2 500 m ² |
| Supermarché | Entre 400 et 2 500 m ² |
| Supérette | Entre 120 et 400 m ² |
| Epicerie | < 120 m ² |

LES GRANDES ET MOYENNES SURFACES (GMS)

Deux supermarchés sont présents sur la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine :

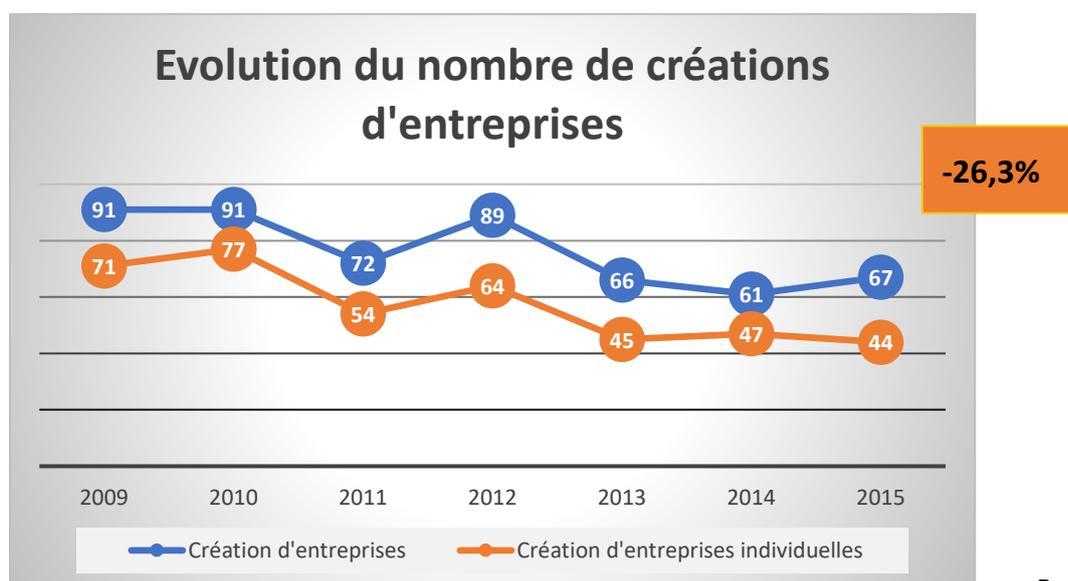
| | |
|--------------------|----------------|
| Intermarché | Artenay |
| Intermarché | Patay |

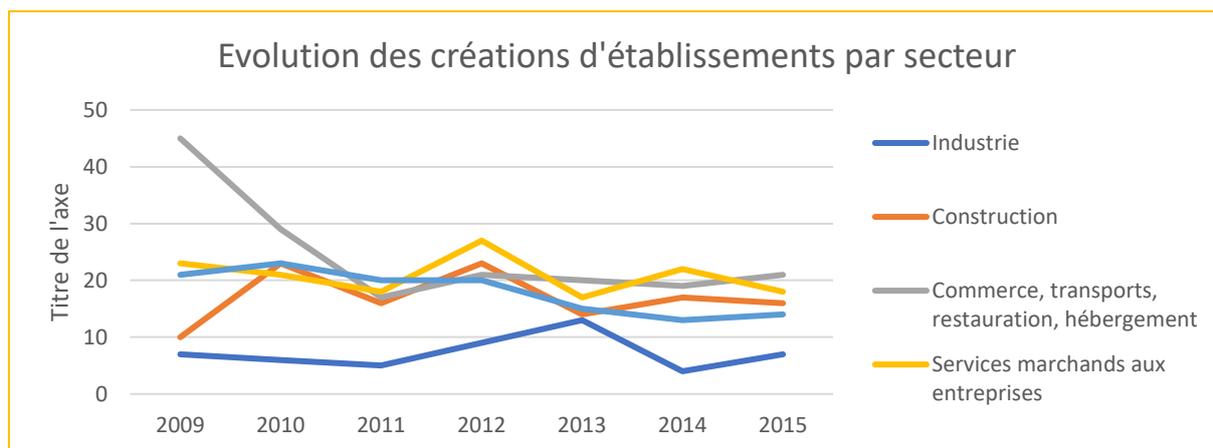
Informations clés

- Les équipements commerciaux installés majoritairement sur Patay (10) et Artenay (7)
- Un maillage de Grande et Moyenne Surface (GMS) léger, sans concurrence d'enseigne, mais une proximité avec les GMS de l'agglomération orléanaise, très attractives
- Une offre de boulangerie satisfaisant par rapport au nombre d'habitants mais une offre limitée pour les autres catégories de commerce

LES TENDANCES SUR LES DERNIERES ANNEES

EVOLUTION DES CREATIONS D'ENTREPRISES ET D'ETABLISSEMENTS





Source : INSEE – SIRENE 2009-2015

Informations clés

- *Une diminution du nombre d'entreprises créées*
- *Une baisse importante des créations d'entreprises en 2011 et depuis 2013*
- *La création d'entreprises individuelles suit la tendance des créations d'entreprises*
- *Une moyenne de 77 créations d'entreprises par an, sur la CC de la Beauce Loirétaine depuis les 7 dernières années*
- *Seule la commune de Bricy a une augmentation de créations d'entreprises sur les 7 dernières années (+50%), mais à nuancer car il concerne la création d'une entreprise supplémentaire*

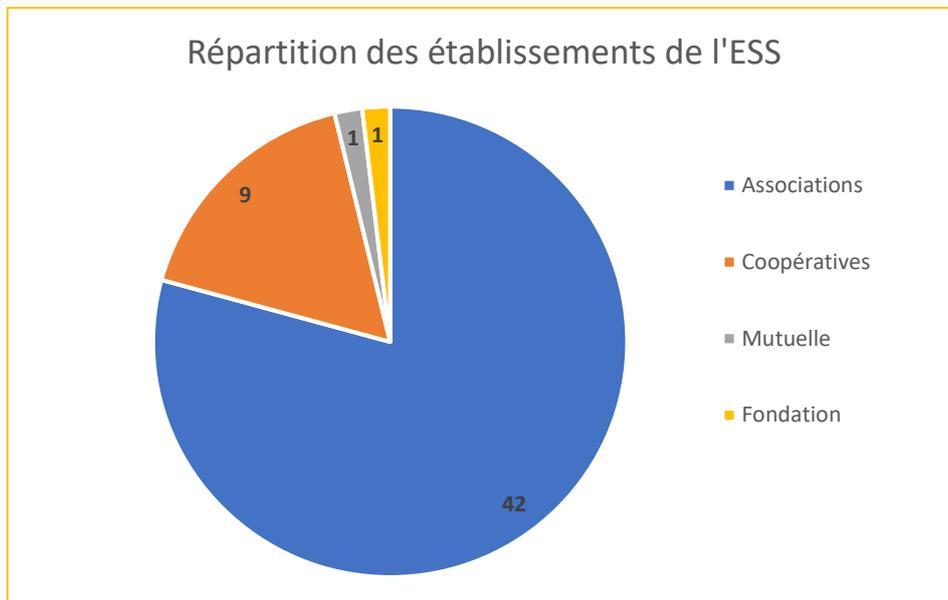
ZOOM SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

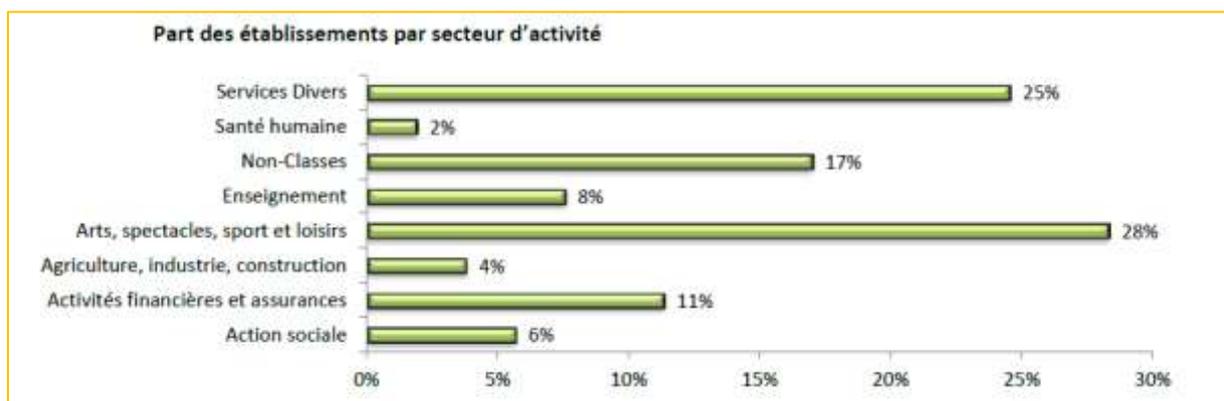
Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel

est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques¹.

La Communauté de Communes des Terres de la Beauce Loirétaine dénombre 53 entreprises de l'ESS.



Source : CRESS Centre-Val de Loire
Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017



Source et traitement : CRESS Centre-Val de Loire

¹ Définition issue d'Economie.gouv.fr

612 salariés (520 ETP)

Informations clés

- 53 entreprises de l'ESS - 612 emplois
- La majorité des entreprises de l'ESS concernent les associations sportives

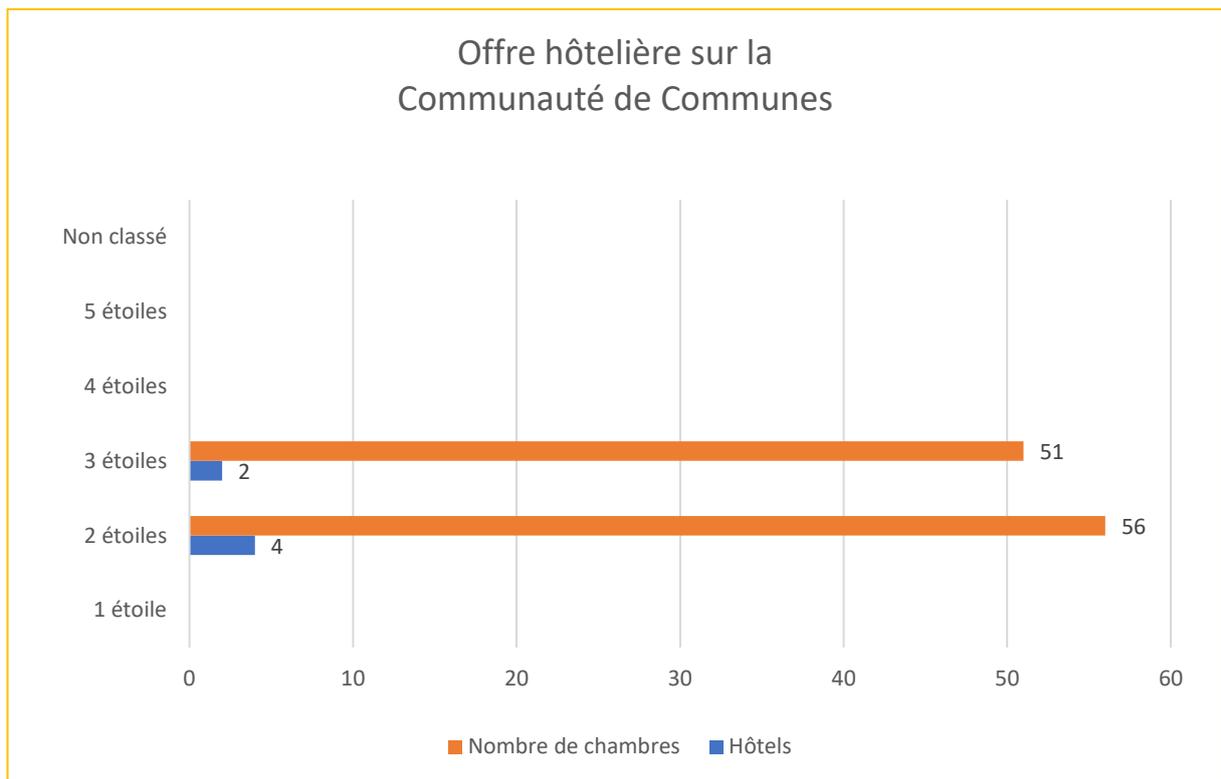
ZOOM SUR LE TOURISME

LES SITES TOURISTIQUES

Sur la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, l'activité touristique n'est pas développée. Toutefois, quelques sites notables sont référencés :

| | |
|-----------------------------|--|
| Chevilly | Château et parc |
| Huêtre | Eglise remarquable |
| Artenay | Moulin de pierres |
| Villeneuve-sur-Conie | Résurgence de la nappe de Beauce |
| Artenay | Musée archéologique et paléontologique |
| Artenay | Musée du Théâtre Forain |
| Artenay à Gémigny | Le circuit des Mares |
| Patay | La bataille de Patay |
| De Cercottes à Ruan | L'aérotrain |

L'OFFRE D'HEBERGEMENT



Source : INSEE – DGE au 01/01/2016

Aucun camping, ou autres hébergements collectifs (résidence de tourisme, village vacances, auberge de jeunesse) n'ont été recensés à l'échelle de la Communauté de Communes. Toutefois des chambres d'hôtes et gîtes existent et permettent une offre supplémentaire.

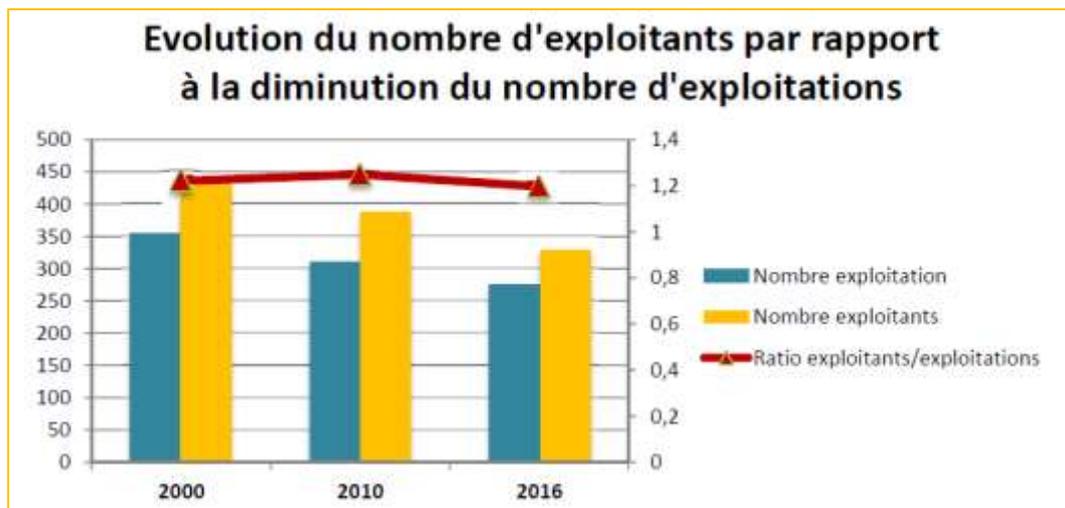
Informations clés

- *Quelques sites et animations touristiques mais aucune offre structurée et visible pour les touristes*
- *6 hôtels proposent 107 chambres : une offre d'hébergement à compléter*
- *Aucun office de tourisme n'est présent sur le territoire de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine. Toutefois une association touristique existe à Patay : l'effet de cerf*

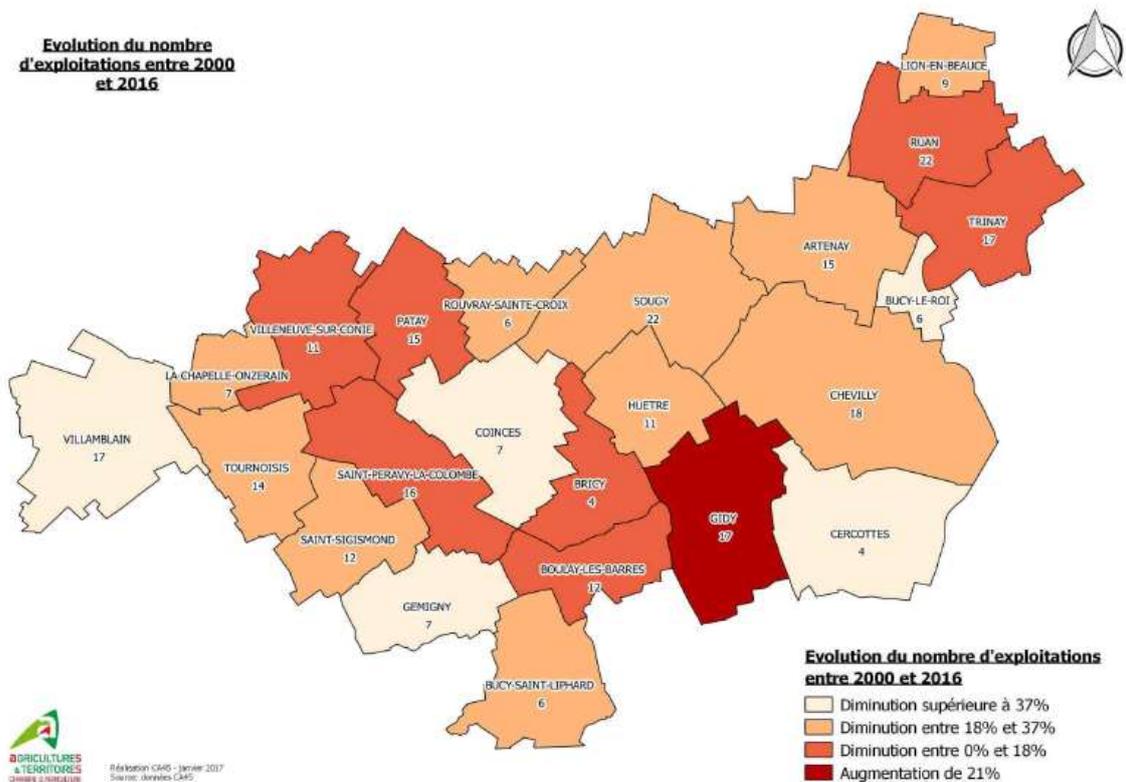
ZOOM SUR L'AGRICULTURE

31 330 hectares de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine (soit 78%) sont occupés par des terres agricoles. Cette emprise est supérieure à la moyenne nationale (50%) et du Loiret (54%). Les terres présentent un fort potentiel agronomique.

En 2016, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine comptait 275 exploitations agricoles.



Source : Chambre d'agriculture du Loiret

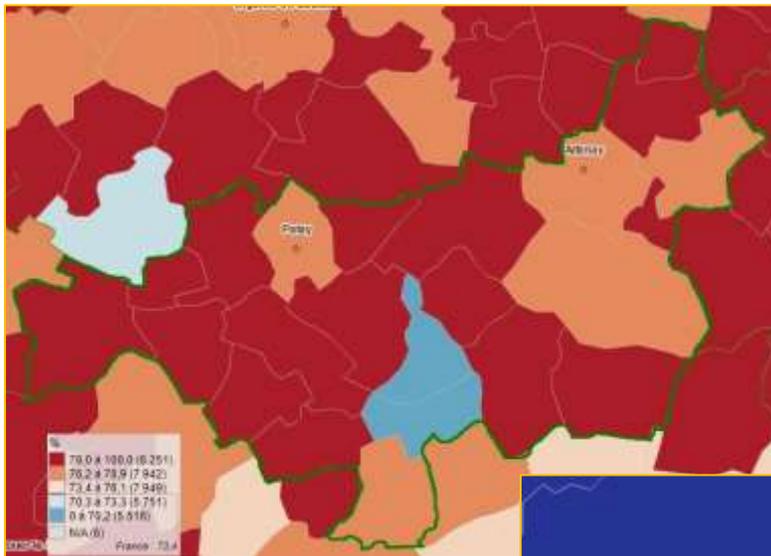


Informations clés

- Une baisse du nombre d'exploitations et d'exploitants
- Les céréales et les oléo-protéagineux fortement présents mais une diversification sur d'autres cultures

POPULATION ACTIVE, EMPLOI, CHOMAGE

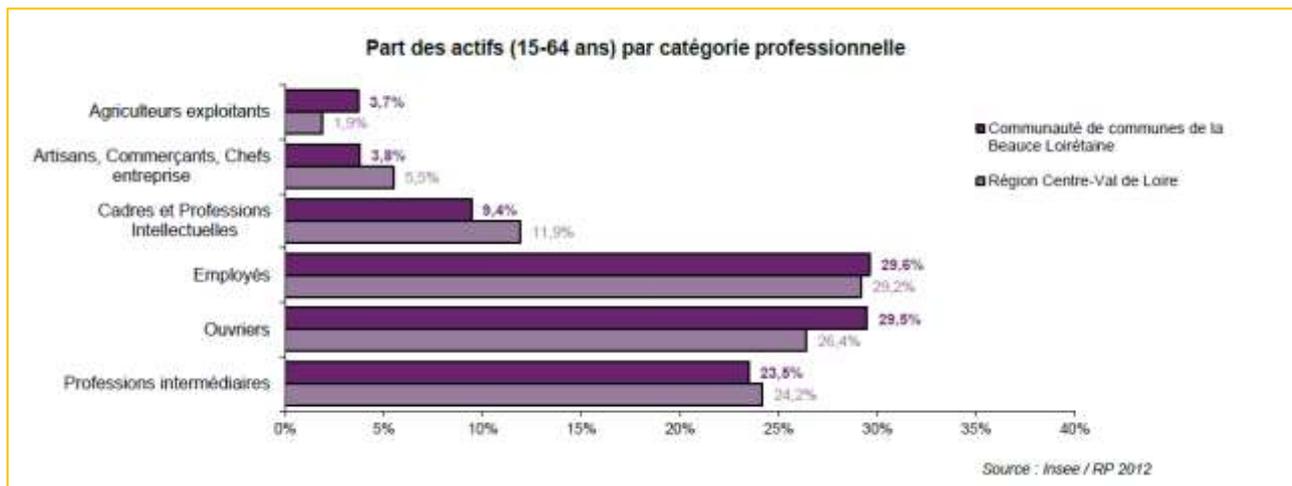
TAUX D'ACTIVITE DES 15-64 ANS



Source : CGET, Insee RP 2012

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine - 2017

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE



LES DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE (DPAE)

En 2016, 12 798 DPAE ont été enregistrées pour la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine. Ce chiffre a augmenté de 28,6% par rapport à 2015. Pour comparaison, il a diminué au niveau de la Région Centre Val de Loire (-3,2%).

C'est le secteur des services qui a le plus recruté en 2016, puisqu'il représente à lui seul 84,7% des DPAE (hors interim). C'est 9,8 points de plus que ce qui est observé dans le secteur des services au niveau de la Région.

Cependant, on note que seulement 3,2% des DPAE concernent des CDI alors qu'au niveau régional, il représente 5,3%.

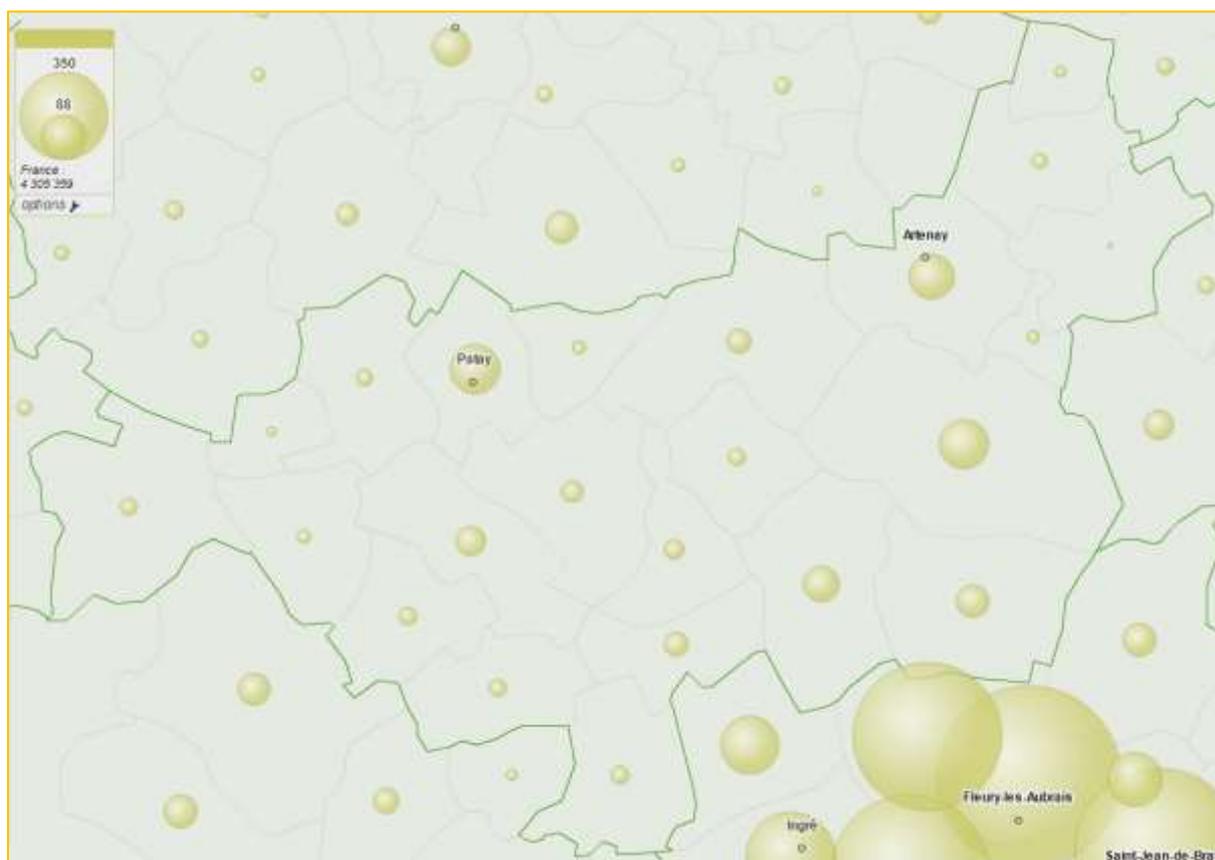
LES OFFRES D'EMPLOI ENREGISTREES

Les métiers qui ont le plus recruté parmi les offres collectées
par Pôle Emploi

| Métier | Code ROME | Nombre d'Offres Enregistrées |
|---|-----------|------------------------------|
| SOINS D'HYGIÈNE, DE CONFORT DU PATIENT | J1501 | 25 |
| MAGASINAGE ET PRÉPARATION DE COMMANDES | N1103 | 22 |
| CONDUITE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES SUR LONGUE DISTANCE | N4101 | 18 |
| MÉCANIQUE AUTOMOBILE ET ENTRETIEN DE VÉHICULES | I1604 | 16 |
| ASSISTANCE AUPRÈS D'ADULTES | K1302 | 15 |
| PERSONNEL DE CUISINE | G1602 | 14 |
| SECRÉTARIAT | M1607 | 12 |
| CONDUITE D'ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION ALIMENTAIRE | H2102 | 10 |
| SERVICE EN RESTAURATION | G1803 | 10 |
| COMPTABILITÉ | M1203 | 9 |

Source : Pôle emploi Centre-Val de Loire / STMT (cumul d'avril 2016 à mars 2017)

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI



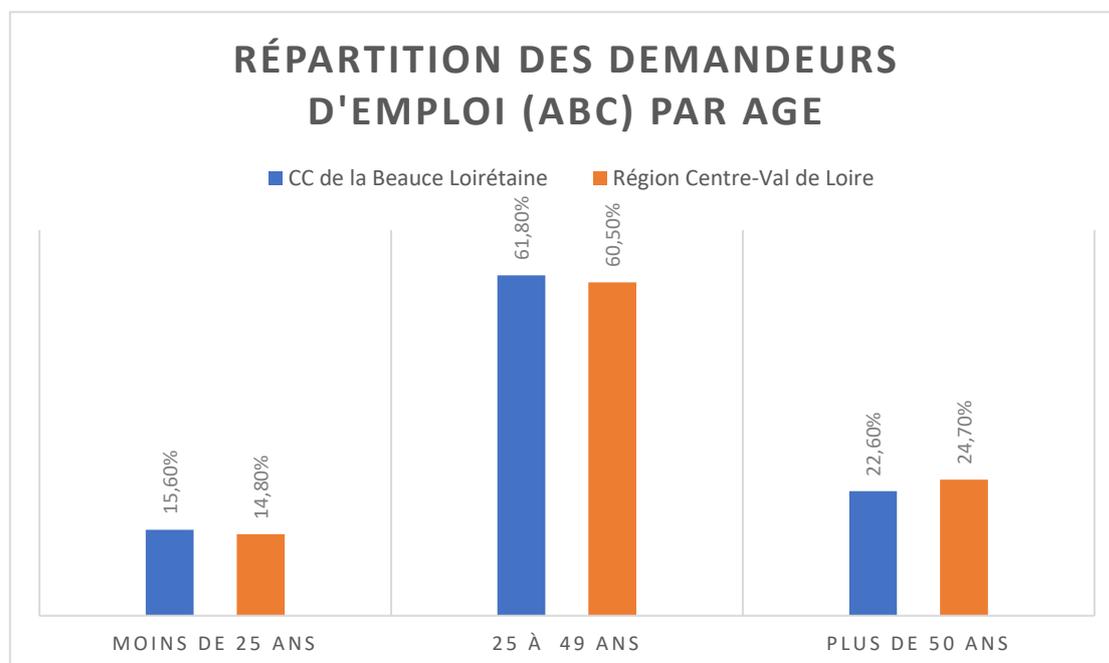
Source : CGET, Insee RP 2014

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine - 2017

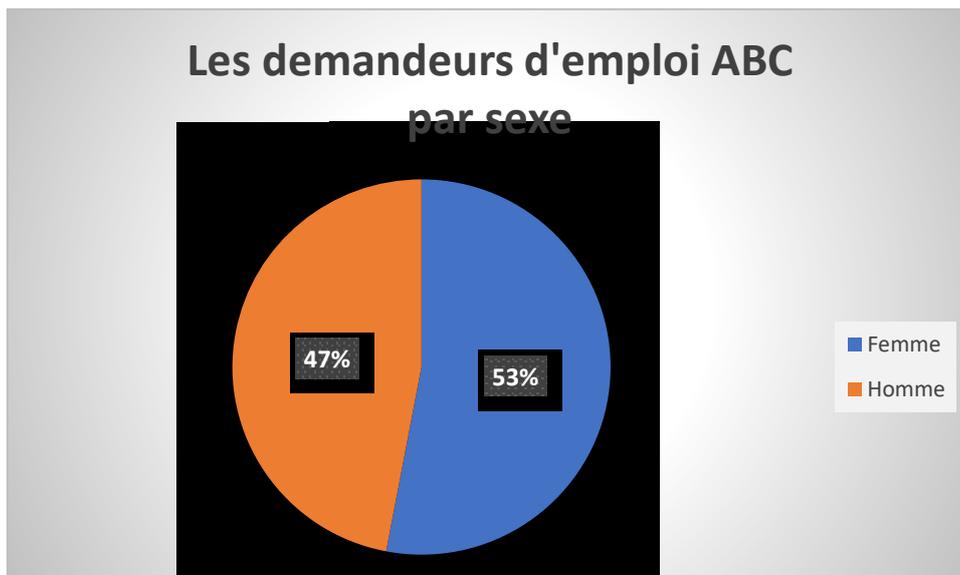
Fin mars 2017, sur la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, 1 102 demandeurs d'emploi de catégorie ABC étaient inscrits à Pôle Emploi, soit 4,2% de plus qu'en 2016. Parallèlement, au niveau régional, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 1,1%.

| Classification des demandeurs d'emploi | |
|--|---|
| Catégories | Demandeurs d'emploi concernés |
| A | Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier) |
| B | Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi |
| C | Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi |
| D | Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.) |
| E | Personne pourvue d'un emploi, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi |

CARACTERISTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

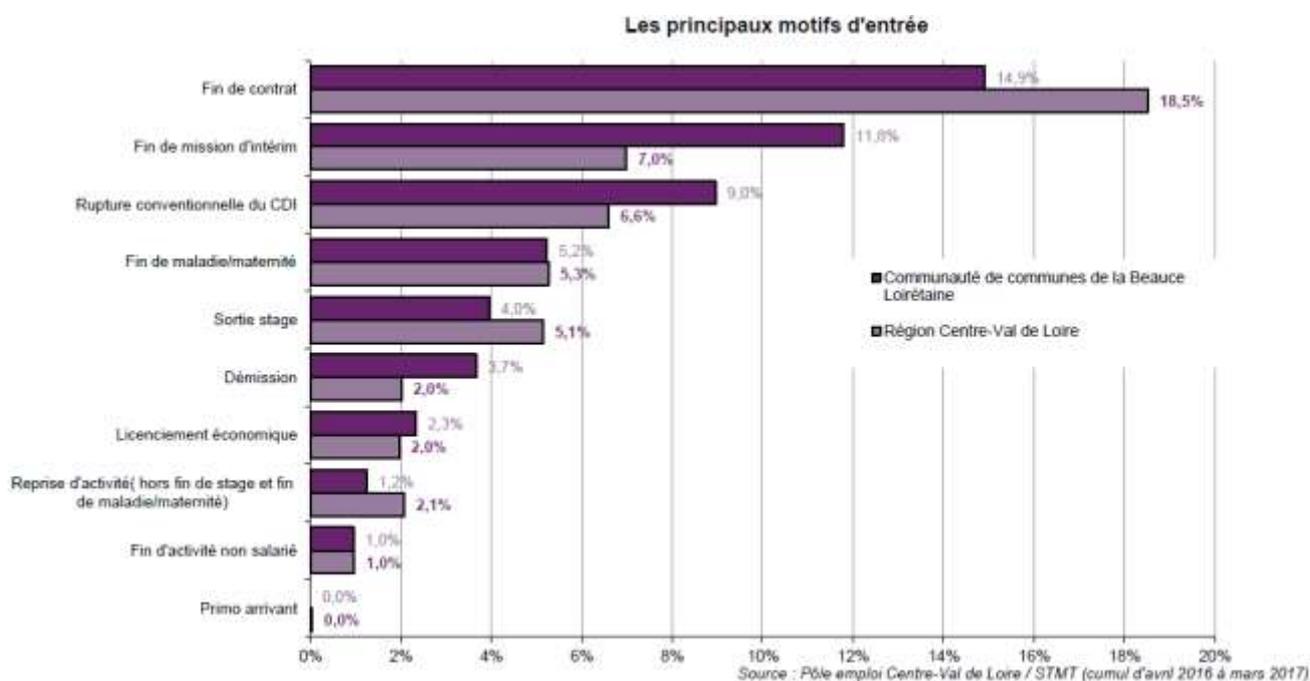


Source : Pôle Emploi Centre-Val de Loire / STMT (fin mars 2017)
 Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

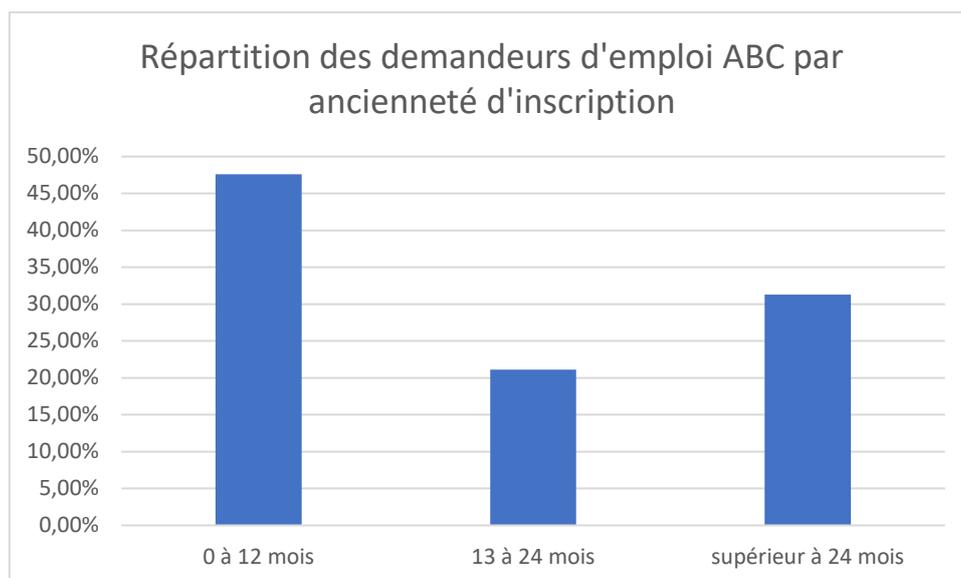


Source : Pôle Emploi Centre-Val de Loire / STMT (fin mars 2017)
 Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

MOTIF D'ENTREE DES DEMANDEURS D'EMPLOI



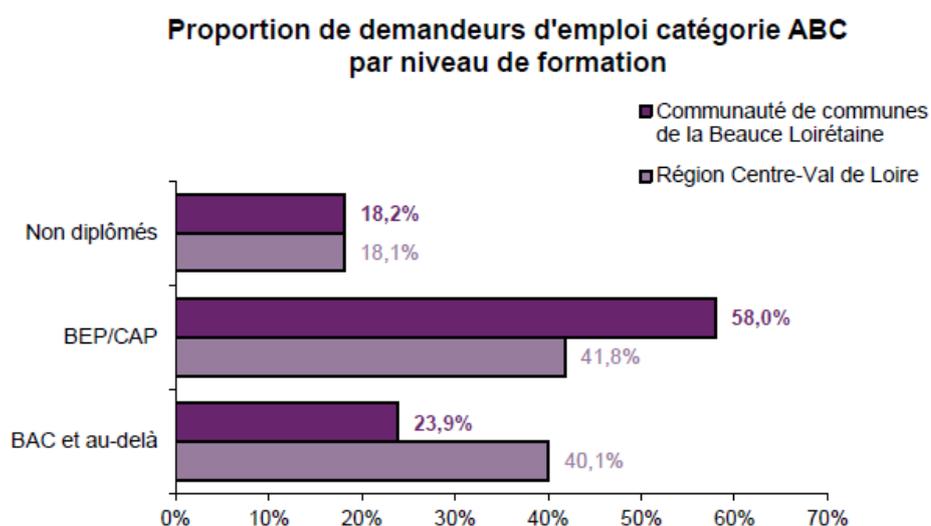
ANCIENNETE AU CHOMAGE



Source : Pôle Emploi Centre-Val de Loire / STMT (fin mars 2017)
Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

Entre 2016 et 2017, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a augmenté de 7,4% sur la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, tandis qu'il a baissé de 0,3% en Région Centre-Val de Loire.

FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : Pôle emploi Centre-Val de Loire / STMT (fin mars 2017)

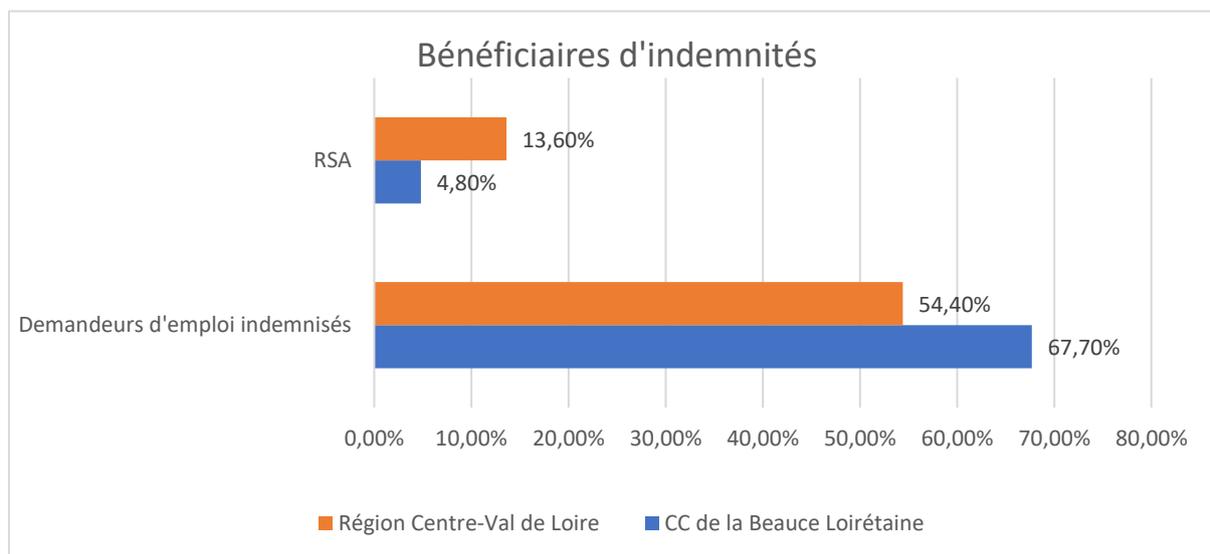
LES METIERS RECHERCHES PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Les 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi de catégorie ABC en fin de mois (DEFM)

| Métier | Nombre des demandeurs d'emploi |
|---|--------------------------------|
| ASSISTANCE AUPRÈS D'ENFANTS | 88 |
| OPÉRATIONS MANUELLES D'ASSEMBLAGE, TRI OU EMBALLAGE | 57 |
| MAGASINAGE ET PRÉPARATION DE COMMANDES | 54 |
| CONDUITE D'ENGINS DE DÉPLACEMENT DES CHARGES | 44 |
| MANUTENTION MANUELLE DE CHARGES | 30 |
| OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES | 25 |
| SECRÉTARIAT | 25 |
| VENTE EN HABILLEMENT ET ACCESSOIRES DE LA PERSONNE | 25 |
| CONDUITE D'ÉQUIPEMENT DE CONDITIONNEMENT | 21 |
| CONDUITE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES SUR LONGUE DISTANCE | 21 |

Source : Pôle emploi Centre-Val de Loire / STMT (fin mars 2017)

INDEMNISATION



Source : Pôle Emploi Centre-Val de Loire / FNA

Traitement : Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine – 2017

III/ L'OFFRE IMMOBILIERE ET FONCIERE

L'OFFRE IMMOBILIERE

LES LOCAUX VACANTS

La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine n'est propriétaire d'aucun bâtiment à destination des entreprises.

Au niveau de la Communauté de Communes, on dénombre quelques locaux disponibles, appartenant à des propriétaires privés. Certains, inoccupés depuis plusieurs mois, voire années, peuvent être qualifiés de friches.

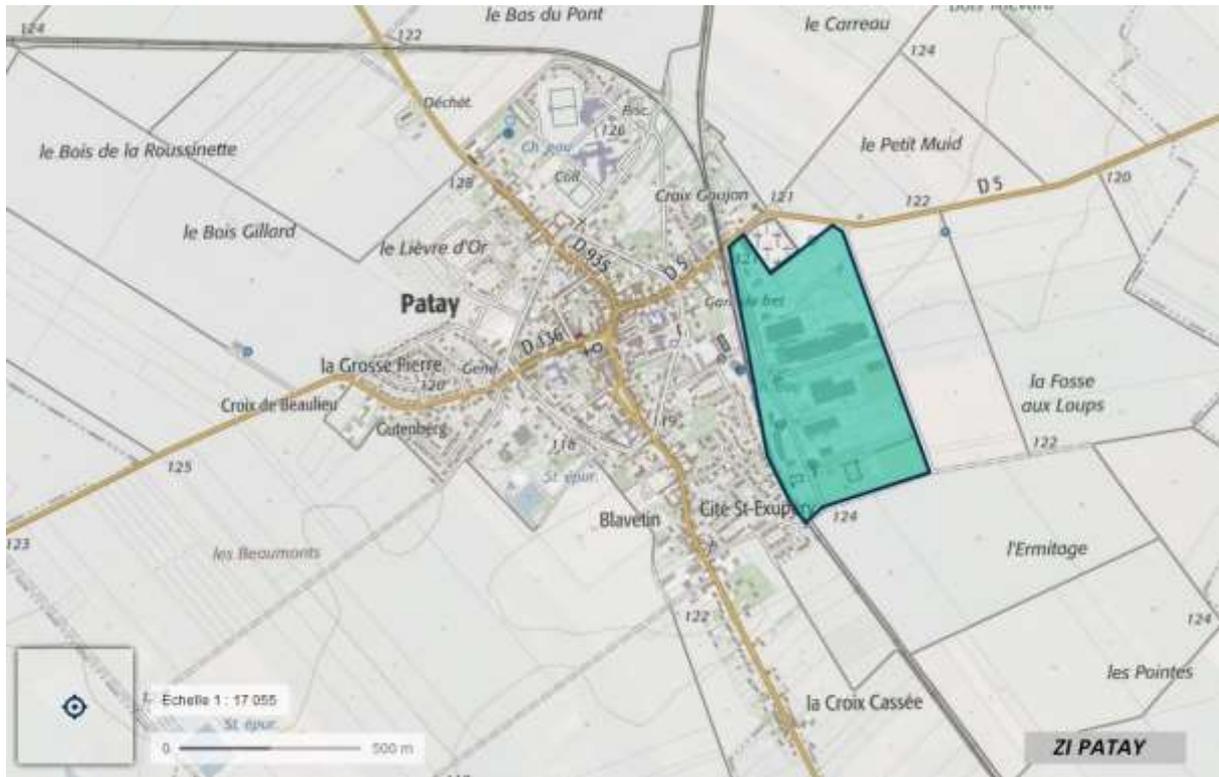
Informations clés

- *La Communauté de Communes ne dispose d'aucune offre immobilière propre*
- *De nombreux locaux vacants sont présents sur le périmètre de notre CC, mais les bases de données de nos partenaires, incomplètes, ne permettent pas de les quantifier exactement*
- *Une friche importante est recensée : Chantopac à Patay*

L'OFFRE FONCIERE

Suite à la loi Notre, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine reprend la gestion des parcs d'activités du territoire, gérés initialement par les communes.

ZI PATAY



Industrie/Artisanat

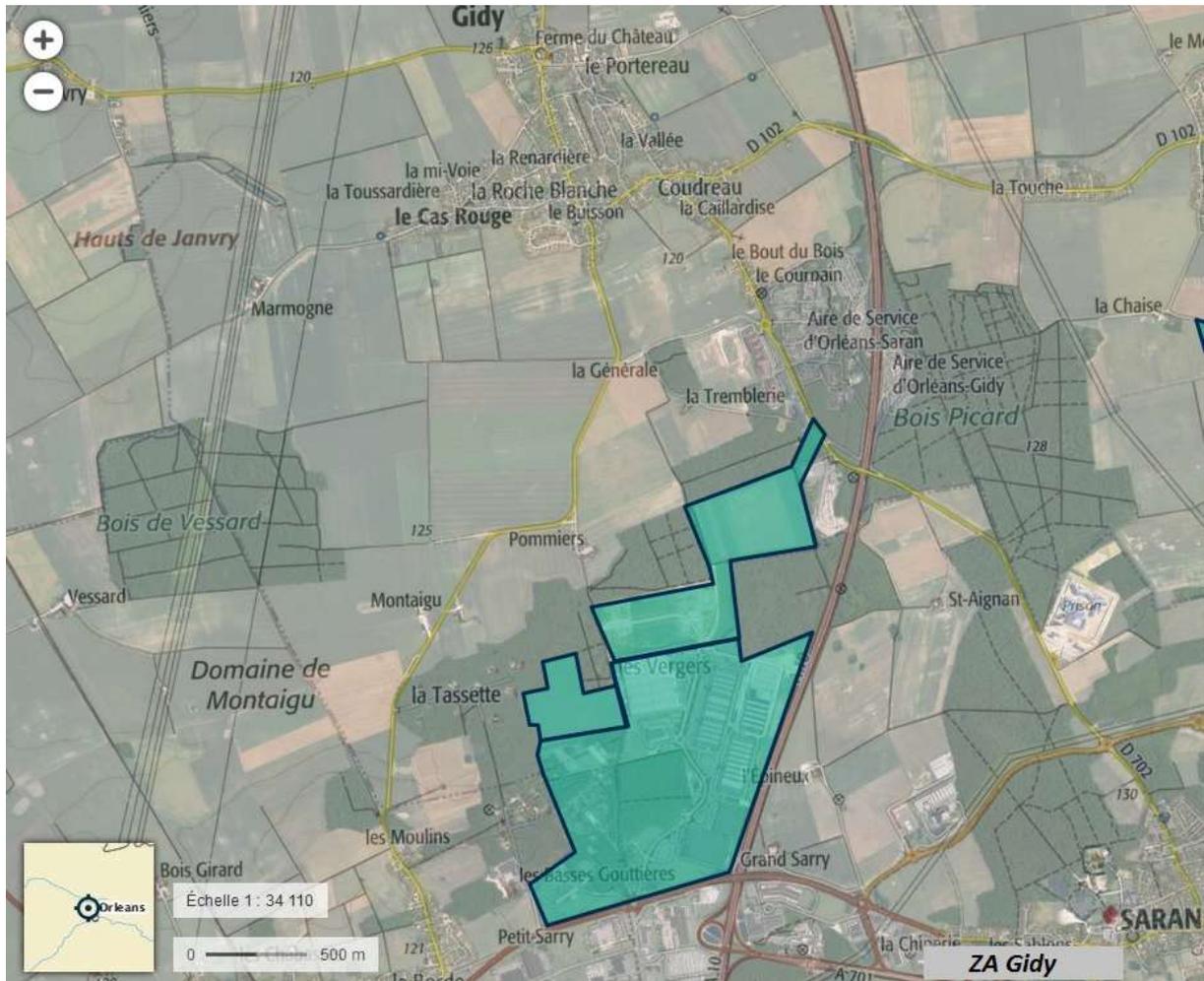
Surface totale : 28 ha

Surface disponible : friche de 4 ha

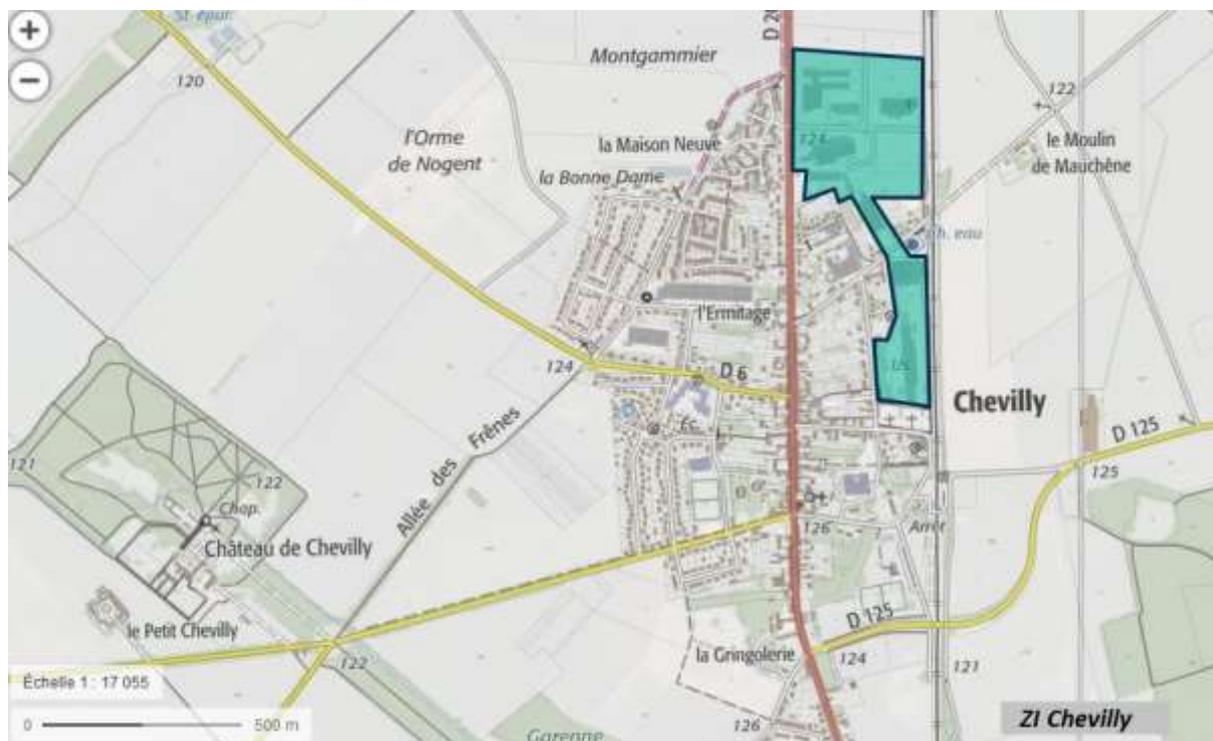
Nombre d'entreprises : 13 entreprises

Nombre de salariés : 200 à 250 emplois

LES VERGERS



ZI CHEVILLY



Industrie / Artisanat

Surface totale : 20 ha

Surface disponible : 0

Nombre d'entreprises : 9

Nombre de salariés : 250 à 300

ARTENAY / POURPY

En parallèle, le Syndicat Mixte d'Artenay-Poupy (SMAP) s'occupe de l'aménagement, la gestion et la commercialisation du parc d'activités interdépartemental d'Artenay-Poupy.



Logistique / Artisanale / Commerciale

Surface totale : 184 ha

Surface disponible :

26,64 ha viabilisés (tranche 1, 1 bis et 2)

42 ha pour la tranche 3

Prix : de 24 à 49€ /m²

Nombre d'entreprises : 10 entreprises

L'ETAT QUALITATIF DES PARCS D'ACTIVITES

Les parcs d'activités situés sur la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine ont un aspect qualitatif hétérogène. Certains parcs d'activités nécessitent des parkings, des améliorations de voirie, de sécurité, de signalétique et de traitement paysager.

PARTIE II – LES ENJEUX ECONOMIQUES

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

Au regard du diagnostic territorial, des analyses statistiques, des informations relevées, des rencontres individuelles et collectives de chefs d'entreprises, nous pouvons dresser le bilan ci-dessous :

Forces



- Une localisation stratégique à proximité des agglomérations d'Orléans, Paris et Chartres
- 4 pôles maillent le territoire: Patay / Artenay / Chevilly-Cercottes / Bricy-Gidy
- De grandes entreprises industrielles implantées (Servier, Schaeffler, XPO) et de nouvelles en cours d'installation (Amazon, Caudalie) ainsi qu'un tissu de TPE diversifié
- Autant d'actifs que d'emplois au sein même de la CC

Faiblesses



- Une insuffisance de PME
- Des zones d'activités nécessitant une requalification et peu attractives
- Une offre faible de foncier et d'immobilier d'entreprises
- Une absence de stratégie économique locale et cohérente au niveau de la CC de la Beauce Loirétaine
- Une problématique de couverture réseau et accès au très haut débit, indispensable aux entreprises
- Des problèmes d'accessibilité et de mobilité

Opportunités



- Améliorer les zones d'activités
- Développer l'offre foncière et immobilière des entreprises
- Développer le marketing territorial
- Accompagner la structuration des TPE
- Une structuration en cours des acteurs de développement économique (Région, Dev'Up, Loire&Orléans Eco et au sein de la CC)

Menaces



- Les commerces de proximité en difficultés
- Une concurrence avec les EPCI voisins, notamment en terme de foncier économique
- Le Pôle 45 de l'Agglo qui s'étend sur Gidy
- Un manque de gouvernance de la CCBL dans le SMAP
- Veiller à ce que la CCBL occupe toujours une fonction de pôle d'emploi et ne soit pas que résidentiel

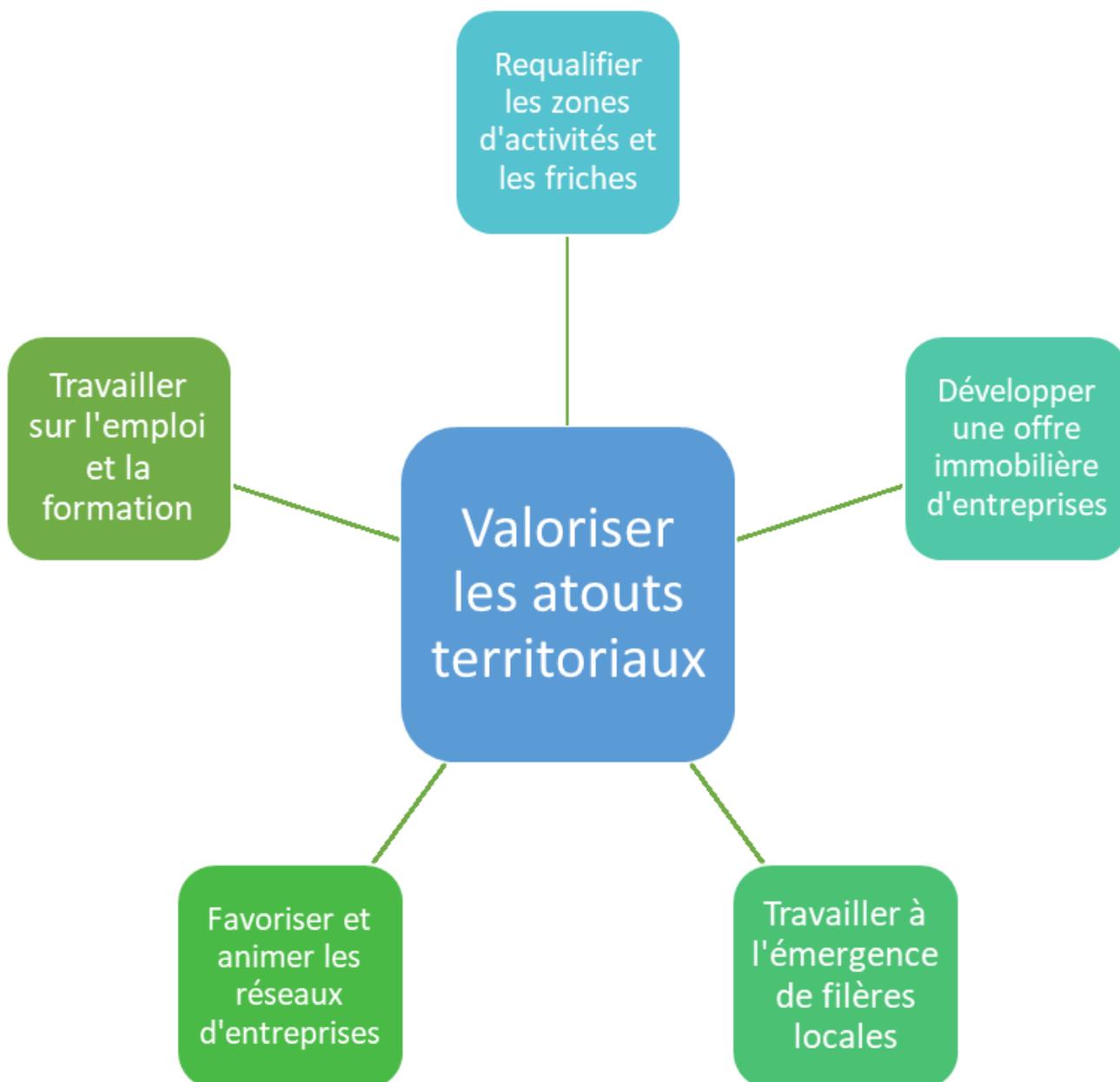
LES ENJEUX STRATEGIQUES

Développer une identité et un positionnement économique lisible

- *Valoriser les qualités territoriales existantes*
- *Coordonner l'action économique auprès des entreprises et des élus*
- *Développer une stratégie économique partenariale*

Renforcer l'attractivité économique et développer économiquement le territoire

- *Développer le potentiel en capitalisant sur son tissu économique, sa proximité de la métropole et des pôles de compétitivité*
- *Soutenir et accompagner la création, le maintien, la reprise et le développement des entreprises*
- *Accompagner les entreprises au regard des évolutions législatives*



LES PRIORITES

- Développer une stratégie économique cohérente et lisible
- Requalifier les parcs d'activités et les friches
- Accompagner les entreprises et les réseaux d'entreprises
- Développer une offre immobilière

LA METHODE



PARTIE III – PLAN D’ACTIONS

Axe 1 : Organiser l’animation économique en partenariat avec les acteurs du territoire

Objectif 1 : Renforcer l’animation territoriale

Action 1 : Etablir un guichet unique économique

Action 2 : Mettre en place des actions et animations

Action 3 : Mettre en place des outils de suivi et tableaux de bords économiques

Objectif 2 : Entretenir et diversifier les relations avec les acteurs du développement économique

Action 4 : Mettre en place des conventions et partenariats avec les acteurs du territoire

Objectif 3 : Favoriser la mise en relation des demandeurs d’emplois et employeurs de la CC

Action 5 : Etre acteur dans la mise en relation de l’offre et de la demande d’emploi

Axe 2 : Renforcer et développer les secteurs et activités économiques du territoire

Objectif 1 : Soutenir et accompagner la création, le maintien, la reprise et le développement d’entreprises

Action 6 : Etablir une proximité avec les entreprises locales

Action 7 : Définir les aides économiques à destination des entreprises

Action 8 : Accompagner les entreprises au regard de l’évolution des réglementations

Actions 9 : Faciliter la transmission / reprise des TPE

Objectif 2 : Soutenir les réseaux d’entreprises

Action 10 : Accompagner les réseaux d’entreprises

Action 11 : Etre partenaire d’actions structurantes sur le territoire, portées par les réseaux d’entreprises

Objectif 3 : Développer les filières en s’appuyant sur les spécificités du territoire

Action 12 : Développer les circuits-courts

Action 13 : Développer l’économie sociale et solidaire

Objectif 4 : Promouvoir le tourisme

Action 14 : Identifier, harmoniser et valoriser les différentes offres touristiques en collaboration avec les acteurs du territoire

Axe 3 : Développer les infrastructures et les aménagements pour créer un environnement attractif, compétitif et accessible

Objectif 1 : Améliorer l'attractivité des parcs d'activités

Action 15 : Mettre en place une signalétique homogène et efficace sur les parcs d'activités

Action 16 : Améliorer le traitement paysager et les voiries

Action 17 : Sécuriser les parcs d'activités

Action 18 : Faciliter l'accessibilité, les transports et le stationnement

Action 19 : Améliorer la couverture haut-débit et très haut-débit sur le territoire et en particulier sur les parcs d'activités

Objectif 2 : Réhabiliter les friches

Action 20 : Identifier, analyser et travailler à la réhabilitation des friches

Objectif 3 : Développer et qualifier une offre foncière et immobilière d'entreprises

Action 21 : Créer une base des locaux vacants

Action 22 : Créer une offre immobilière complémentaire

Action 23 : Développer une nouvelle offre foncière

Axe 4 : Développer la promotion du territoire

Objectif 1 : Formuler et faire connaître les atouts économiques et les richesses du territoire

Action 24 : Réaliser une communication territoriale valorisant l'image de la Beauce (filières agro-industrielle, cosmétique...)

Action 25 : Valoriser les potentialités économiques

Action 26 : Communiquer sur les actions économiques territoriales

Axe 1

**Organiser l'animation économique en partenariat
avec les acteurs du territoire**

| Objectif 1 : Renforcer l'animation territoriale | | | |
|--|--|------------------------|-----------------------------------|
| <u>Action 1 : Etablir un guichet unique économique</u> | | | |
| Contexte | La loi NOTRe du 7 août 2015 renforce le rôle des Communautés de Communes en matière de développement économique. Ainsi la CC de la Beauce Loirétaine capitalise sur un interlocuteur unique | | |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un guichet unique identifié et structuré pour l'action économique - Etre le relai des entreprises et des élus - Délivrer un message cohérent et maîtrisé à l'échelle de la CC - Coordonner l'action économique | | |
| Descriptif | Il s'agit de rationaliser les points d'entrée pour les entreprises, et d'afficher l'action économique au niveau de la Communauté de Communes. | | |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un poste de développeur économique - Posséder une connaissance du tissu économique dans son intégralité - Connaître les actions et les offres de services des partenaires économiques afin d'orienter les entreprises - Connaître les dispositifs d'aides | | |
| Pilotage/partenaires | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Pilotage : CCBL</td> <td style="width: 50%;">Partenaires : les Communes</td> </tr> </table> | Pilotage : CCBL | Partenaires : les Communes |
| Pilotage : CCBL | Partenaires : les Communes | | |
| Calendrier | 1 ^{er} juin 2017 | | |
| Coût | Moyens humains : 0,25 ETP | | |

| <u>Action 2 : Mettre en place des actions et animations</u> | | | |
|--|---|----------------------|---|
| Objectifs | - Répondre aux besoins des entreprises par le biais d'actions et animations | | |
| Descriptif | Il s'agit de créer une dynamique économique auprès des entreprises de la CC de la Beauce Loirétaine. Des actions et animations devront être mises en place, selon les besoins identifiés | | |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un schéma de développement économique (SDE), permettant d'identifier les besoins et les enjeux du territoire - Développer des actions et animations en interne - Relayer et soutenir les actions et animations proposées par d'autres acteurs économiques | | |
| Pilotage/partenaires | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Pilote : CCBL</td> <td style="width: 50%;">Partenaires : Chambres consulaires, Initiative Loiret, et autres partenaires</td> </tr> </table> | Pilote : CCBL | Partenaires : Chambres consulaires, Initiative Loiret, et autres partenaires |
| Pilote : CCBL | Partenaires : Chambres consulaires, Initiative Loiret, et autres partenaires | | |
| Calendrier | A partir de juin 2017 | | |
| Indicateurs de résultats | Nombre d'actions et d'animations Taux de participation | | |

| <u>Action 3 : Mettre en place des outils de suivi et tableaux de bords économiques</u> | |
|---|---|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Disposer de bases de données économiques - Suivre les indicateurs socio-économiques - Suivre l'évolution du tissu économique |
| Descriptif | Il s'agit de disposer de données et d'indicateurs permettant une réactivité et un suivi du tissu économique local |
| Pilotage/partenaires | Pilote : CCBL |
| Calendrier | A partir de juin 2017 |

Objectif 2 : Entretenir et diversifier les relations avec les acteurs du développement éco

Action 4 : Mettre en place des partenariats avec les acteurs du territoire

| | | |
|--|---|---|
| <p>Contexte</p> | <p>La mise en œuvre des actions du schéma de développement économique nécessite de coordonner les acteurs du territoire et de prévoir des partenariats. En effet, il n'est pas question de réaliser des doublons d'actions et de missions. Pour concrétiser les coopérations à mettre en place, des conventions co-construites sont envisagées.</p> | |
| <p>Objectifs</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la coordination des acteurs - Maintenir la cohérence et la complémentarité entre les actions des acteurs - Créer les conditions optimales à la mise en place du plan d'actions du SDE - Développer des actions sur le territoire de la CCBL | |
| <p>Descriptif</p> | <p>Il s'agit de concrétiser, si nécessaire sous forme de conventions, les conditions de partenariat entre la CC et les autres acteurs du développement économique (les chambres consulaires, Loire&Orléans éco, Dev'UP, Initiative Loiret... et les autres collectivités) afin de mettre en œuvre ensemble les objectifs et les actions définis dans le SDE. Des moyens logistiques, de communication ou technique dans la mise en place d'actions seront possibles. Dans le cadre de missions spécifiques, nécessaires aux entreprises de la CCBL ou à l'attractivité du territoire, des moyens financiers pourront être dédiés.</p> | |
| <p>Modalités de mise en œuvre</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les champs de collaboration - Détailler les objectifs et résultats à atteindre pour chaque action - Assurer un suivi et évaluer l'efficacité du partenariat | |
| <p>Pilotage/partenaires</p> | <p>Pilotage : CCBL</p> | <p>Partenaires : Tous partenaires économiques et collectivités</p> |
| <p>Calendrier</p> | <p>1^{er} juin 2017</p> | |
| <p>Indicateurs de résultats</p> | <p>Nombre d'actions et d'animations mises en place Taux de participation Nombre de conventions établies</p> | |

Objectif 3 : Favoriser la mise en relation des demandeurs d'emploi et employeurs de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

Action 5 : Etre acteur dans la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi

| | | |
|-----------------------------------|---|---|
| Contexte | La mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi est une problématique majeure au niveau national. La Communauté de Communes comptabilise 1 102 demandeurs d'emplois et parallèlement les entreprises locales déplorent une difficulté à recruter. Aussi, pour la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine situé dans un environnement périurbaine et rural, s'ajoute les difficultés de mobilité | |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les employeurs dans la recherche de main d'œuvre - Relayer les offres d'emploi sur le site Internet de la Communauté de Communes et auprès de différents partenaires | |
| Descriptif | Il s'agit de soutenir les offres d'emploi locales et augmenter leur visibilité. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux services existants, mais en collaboration avec eux. | |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer les différents acteurs et partenaires à impliquer dans la démarche et s'assurer de leur implication - Proposer ce service auprès des entreprises locales - Diffuser de façon claire et visible les offres d'emploi sur notre site Internet et relayer auprès des communes <p>Parallèlement, suite au succès du premier forum de recrutement, de nouvelles éditions pourront être proposées</p> | |
| Pilotage/partenaires | Pilotage : CCBL | Partenaires : Pôle Emploi, Mission locale, Maison de l'emploi, les entreprises locales |
| Calendrier | 2018 | |
| Indicateurs de résultats | Nombre d'entreprises impliquées Nombre de postes pourvus | |

Axe 2

Renforcer et développer les secteurs et activités économiques du territoire

Objectif 1 : Soutenir et accompagner la création, le maintien, la reprise et le développement d'entreprises

Action 6 : Etablir une proximité avec les entreprises locales

| | | |
|--|---|---|
| <p>Contexte</p> | <p>Largement mobilisés dans leurs activités professionnelles, les chefs d'entreprises, notamment pour les TPE, prennent rarement du recul et ne réalisent pas l'intérêt d'un travail de réseaux, de coopération avec les entreprises et les acteurs qui les entourent. La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine ne dispose pas encore de la visibilité et la proximité nécessaire auprès des entreprises.</p> | |
| <p>Objectifs</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Développer le lien entreprises / Communauté de Communes - Renforcer les liens inter-entreprises - Devenir un relai pour les partenaires économiques du territoire | |
| <p>Descriptif</p> | <p>La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine doit faire connaître et reconnaître son action de développement économique auprès des entreprises de son territoire et auprès des acteurs économiques. Il s'agit de réaliser un travail de proximité, d'écoute, de conseil, d'orientation et de mise en relation avec les acteurs identifiés de l'accompagnement, du soutien à la création, au développement et à l'investissement. Cette action consiste à établir une relation de confiance avec les entreprises.</p> | |
| <p>Modalités de mise en œuvre</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Présenter le SDE aux entreprises et les actions et projets de la Communauté de Communes - Rencontrer de façon individuelle les entreprises - Identifier les préoccupations et mutations économiques (mettre en place des rencontres par filière, par secteur géographique...) - Mettre en relation les entreprises avec les réseaux d'entreprises existants (ABLE, UCIA, Articlub...) - Créer une base des entreprises du territoire par localisation ou par secteur d'activité, mise à disposition sur le site Internet de la CC de la Beauce Loirétaine - Travailler sur l'opportunité de mutualiser les moyens des entreprises (réponse mutualisée à des marchés publics, mutualisation de moyens humains...) | |
| <p>Pilotage/partenaires</p> | <p>Pilotage : CCBL</p> | <p>Partenaires : Ensemble des entreprises et les acteurs économiques</p> |
| <p>Calendrier</p> | <p>1^{er} juin 2017</p> | |

| <u>Action 7 : Définir les aides économiques à destination des entreprises</u> | | | |
|--|---|----------------------|---|
| Contexte | La loi NOTRe du 7 Août 2015 a transféré aux EPCI la compétence exclusive en matière d'aides à l'immobilier d'entreprises. Si l'EPCI choisit de conventionner avec la Région, cette dernière pourra participer au financement des aides. La Région Centre-Val de Loire permet également aux EPCI de disposer d'un dispositif d'aide en faveur des TPE. | | |
| Objectifs | - Apporter un soutien financier aux entreprises | | |
| Descriptif | Il s'agit de définir les aides que la CC de la Beauce Loirétaine souhaitera mettre en place pour soutenir les entreprises de son territoire | | |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Définir les types et formes d'aides (aide directe à l'installation de l'entreprise, aide pour la requalification de sites existants, exonération de la taxe d'aménagement...) - Définir les conditions d'attribution, de versement des aides - Définir un modèle de convention entre l'entreprise et l'EPCI | | |
| Pilotage/partenaires | <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Pilote : CCBL</td> <td style="width: 50%;">Partenaires : Région Centre-Val de Loire</td> </tr> </table> | Pilote : CCBL | Partenaires : Région Centre-Val de Loire |
| Pilote : CCBL | Partenaires : Région Centre-Val de Loire | | |
| Calendrier | A partir d'octobre 2017 | | |
| Indicateurs de résultats | Nombre d'entreprises soutenues Montant des aides versées Effet levier de l'aide | | |

| <u>Action 8 : Accompagner les entreprises au regard de l'évolution des réglementations</u> | |
|---|--|
| Contexte | Le contexte réglementaire des entreprises évolue rapidement. Les entreprises peuvent se sentir perdues entre la réglementation et les normes. De plus, elles sont parfois sollicitées par des organismes extérieurs qui essaient de leur vendre des prestations ou équipements inutiles. |
| Objectifs | - Accompagner les entreprises au regard de l'évolution des réglementations |
| Descriptif | Il s'agit de réaliser de la veille réglementaire et d'informer les entreprises concernées de façon ciblées et sectorisées |
| Pilotage/partenaires | Pilote : CCBL |
| Calendrier | A partir de juin 2017 |

| <u>Action 9 : Faciliter la transmission/reprise des TPE</u> | |
|--|---|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la visibilité des établissements à céder - Encourager et accompagner les porteurs de projet à la reprise d'entreprise |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Détecter les entreprises à céder - En informer les chambres consulaires pour définir l'accompagnement du vendeur - Faire la promotion de la base TransEntreprise - Accompagner les porteurs de projet à la reprise et les renseigner sur les aides disponibles |
| Pilotage/partenaires | Pilote : CCBL |
| Calendrier | A partir de juin 2017 |

| Objectif 2 : Soutenir les réseaux d'entreprises | | | |
|---|---|------------------------|--|
| <u>Action 10 : Accompagner les réseaux d'entreprises</u> | | | |
| Contexte | <p>Un réseau d'entreprise participe à 4 grandes fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le lien entre les entreprises et les collectivités - Réfléchir sur des sujets d'intérêt commun - Développer les relations inter-entreprises - Développer des actions collectives <p>Dans ce contexte, disposer de réseaux d'entreprises sur son territoire est un réel facteur d'attractivité. Les accompagner est donc essentiel pour garder une dynamique et pour rester à l'écoute des besoins communs des entreprises. De plus, ils sont perçus favorablement par les prospects car ils renvoient une image de dynamisme et de soutien</p> | | |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre le territoire plus attractif - Valoriser les savoir-faire locaux - Disposer d'un interlocuteur identifié - Favoriser les actions collectives | | |
| Descriptif | Il s'agit de soutenir d'un point de vue technique, logistique (prêt de salle...) et financier (si besoin identifié) les réseaux | | |
| Modalités de mise en œuvre | L'animatrice se met à disposition des réseaux d'entreprises pour les accompagner dans leur développement et dans la mise en place de leurs actions | | |
| Pilotage/partenaires | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Pilotage : CCBL</td> <td style="width: 50%;">Partenaires : ABLE, UCIA, Articlub et toutes associations d'entreprises</td> </tr> </table> | Pilotage : CCBL | Partenaires : ABLE, UCIA, Articlub et toutes associations d'entreprises |
| Pilotage : CCBL | Partenaires : ABLE, UCIA, Articlub et toutes associations d'entreprises | | |
| Calendrier | 1 ^{er} juin 2017 | | |
| Indicateurs de résultats | Nombre de réunions, d'actions collectives menées, d'entreprises mobilisées | | |

| <u>Action 11 : Etre partenaire d'actions structurantes sur le territoire, portées par les réseaux d'entreprises</u> | |
|--|---|
| Objectifs | - Augmenter la visibilité de l'action économique de la CC - Participer aux actions structurantes des réseaux d'entreprises |
| Descriptif | Dans le cadre d'actions structurantes à l'initiative des réseaux d'entreprises, la Communauté de Communes pourra être partenaire. La forme du partenariat sera à définir selon l'action proposée. |
| Pilotage/partenaires | Pilotage : CCBL Partenaires : ABLE, UCIA, Articlub et toutes associations d'entreprises |
| Calendrier | 1 ^{er} juin 2017 |
| Indicateurs de résultats | Nombre d'actions structurantes Nombre de participants |

| Objectif 3 : Développer les filières en s'appuyant sur les spécificités du territoire | |
|--|---|
| <u>Action 12 : Développer les circuits-courts</u> | |
| Contexte | La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine dispose d'un panel de producteurs locaux diversifiés : asperges, lentilles, miel, oignons, pommes de terre, agneaux... Seules 8 exploitations commercialisent via les circuits-courts, ce qui est très faible en comparaison aux moyennes départementales et régionales. Toutefois, 19 exploitations se sont dites intéressées pour développer ce mode de commercialisation |
| Objectifs | - Développer les circuits-courts - Soutenir et accompagner les exploitants souhaitant commercialiser en circuit-court |
| Descriptif | Il s'agit de soutenir et accompagner la commercialisation en circuit-court |
| Modalités de mise en œuvre | - Valoriser les produits et producteurs locaux auprès des habitants, restaurations collectives et restaurants - Communiquer sur les produits disponibles en circuits-courts : typologie, lieu et horaire de vente - Structurer les exploitants de filières courtes et les accompagner à vendre en un point de vente collectif |
| Pilotage/partenaires | Pilotage : CCBL Partenaires : Chambre d'agriculture |
| Calendrier | 2018 |
| Indicateurs de résultats | Nombre d'actions menées, d'exploitants impliqués |

| <u>Action 13 : Développer l'économie sociale et solidaire</u> | |
|--|--|
| Objectifs | - Développer l'économie sociale et solidaire à l'échelle de la CC de la Beauce Loirétaine |
| Descriptif | Il s'agit d'accompagner les entreprises de l'ESS dans leur développement |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Informer les entreprises de l'ESS sur les dispositifs d'aides existants - Ouvrir les marchés aux entreprises et associations, pour que les entreprises de l'ESS puissent y répondre - Relayer les actions du CRESS |
| Pilotage/partenaires | Pilotage : CCBL Partenaires : CRESS |
| Calendrier | 1 ^{er} juin 2017 |
| Indicateurs de résultats | Nombre d'entreprises de l'ESS accompagnées Nombre d'actions de l'ESS relayées |

| Objectif 4 : Promouvoir le tourisme | |
|---|--|
| <u>Action 14 : Identifier, harmoniser et valoriser les différentes offres touristiques</u> | |
| Contexte | La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine n'a à ce jour aucune offre touristique développée. |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre touristique - Recenser et structurer les acteurs du tourisme - Valoriser les offres touristiques |
| Descriptif | Il s'agit d'établir un état des lieux des sites touristiques, de structurer les acteurs du tourisme et de valoriser les éléments touristiques |
| Pilotage/partenaires | Pilotage : CCBL |
| Calendrier | 2018 |

Axe 3

**Développer les infrastructures et les aménagements
pour créer un environnement
attractif, compétitif et accessible**

Objectif 1 : Améliorer l'attractivité des zones d'activités**Action 15 : Mettre en place une signalétique homogène et efficace**

| | | |
|-----------------------------------|--|--|
| Contexte | La Communauté de Commune de la Beauce Loirétaine bénéficie de 3 parcs d'activités à vocation multiple : artisanale, industrielle et commerciale. Les entreprises implantées sur ces parcs d'activités recherchent une visibilité pour leurs clients et fournisseurs | |
| Objectifs | La signalétique doit permettre : - aux usagers de trouver facilement un parc d'activités / une entreprise et s'y rendre sans difficultés, - aux entreprises d'être correctement signalées et facilement atteignables par leurs visiteurs, - au gestionnaire du parc d'harmoniser sa signalétique pour qu'il soit clairement identifié tout en permettant une mise à jour régulière L'action permettra également de créer une identité des parcs d'activités et de contribuer à leur attractivité | |
| Descriptif | L'aménagement de parcs d'activités représente un enjeu majeur pour le développement économique du territoire. L'action consiste en la mise en place d'une signalétique globale et homogène afin de faciliter l'accès de tous aux différents parcs d'activités. | |
| Modalités de mise en œuvre | Pour qu'elle soit efficace, la signalétique doit contenir des totems d'entrée de parc, des panneaux Relais Information Service (le RIS permet d'afficher un plan de zone, le nom des entreprises présentes et leur localisation) et des panneaux bi-mâts indiquant le nom des rues dans les croisements et carrefours pour les parcs d'activités le nécessitant | |
| Pilotage/partenaires | Pilotage : CC de la Beauce Loirétaine | Partenaires : la Région Centre-Val de Loire |
| Calendrier | Signalétique : Dernier trimestre 2017 – début 2018 | |
| Indicateurs de résultats | Les résultats attendus sont principalement qualitatifs | |

| | | | |
|---|---|------------------------|---|
| <u>Action 16 : Améliorer le traitement paysager et les voiries</u> | | | |
| <u>Action 17 : Sécuriser les zones d'activités</u> | | | |
| <u>Action 18 : Faciliter l'accessibilité, les transports et le stationnement</u> | | | |
| <u>Action 19 : Améliorer la couverture haut-débit et très haut-débit</u> | | | |
| Contexte | Une démarche globale de valorisation des parcs d'activités doit être envisagée. L'aménagement et l'attractivité des parcs d'activités représentent un enjeu majeur pour le développement économique du territoire | | |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Créer et marquer une identité économique du territoire - Faciliter l'accès et les déplacements au sein de la zone - Sécuriser la zone d'activités - Véhiculer une image positive - Permettre une qualité optimale de la zone d'activités | | |
| Descriptif | Les investissements proposés permettront d'améliorer l'environnement des entreprises, de limiter les délocalisations et les vols/vandalismes. Les travaux sur la mobilité réalisés dans le cadre de l'Inter-SCoT seront également suivis afin d'y associer les problématiques des entreprises. Dans le cadre de la mobilité, des bornes pour les véhicules électriques pourront être installés à des lieux stratégiques, sur des parcs d'activités. | | |
| Pilotage/partenaires | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Pilotage : CCBL</td> <td style="width: 50%;">Partenaires : Associer les entreprises</td> </tr> </table> | Pilotage : CCBL | Partenaires : Associer les entreprises |
| Pilotage : CCBL | Partenaires : Associer les entreprises | | |
| Indicateurs de résultats | Les résultats attendus sont principalement qualitatifs | | |

| | |
|--|---|
| Objectif 2 : Réhabiliter les friches | |
| <u>Action 20 : Identifier, analyser et travailler à la réhabilitation des friches</u> | |
| Contexte | Afin de préserver les surfaces agricoles, la priorité sera donnée à la reconversion des friches et espaces inoccupés |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Limiter la consommation de foncier agricole - Valoriser des sites existants inoccupés - Participer à la redynamisation des zones d'activités |
| Descriptif | Il s'agit de prioriser la revalorisation des sites abandonnés afin de recréer une dynamique et limiter le grignotage de l'espace agricole pour le développement économique |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier toutes les friches - Etudier les sites - Encourager les projets de réhabilitation |
| Calendrier | Dès 2017 |
| Indicateurs de résultats | Nombre de friches revalorisées |

Objectif 3 : Développer et qualifier une offre foncière et immobilière d'entreprises**Action 21 : Créer une base de locaux vacants**

| | |
|-----------------------------------|--|
| Contexte | Afin d'être réactif face aux sollicitations des entreprises, il est essentiel de disposer d'une base des locaux vacants et terrains disponibles |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none">- Accompagner les projets de création ou développement d'entreprises- Etre réactif face à la sollicitation des porteurs de projet- Disposer d'une base exhaustive |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none">- Identification des sites et locaux vacants par les communes et la Communauté de Communes- Mise en place d'un partenariat avec les agences immobilières et les notaires- Proposer une plateforme des locaux vacants sur notre site internet |
| Calendrier | 2018 |
| Indicateurs de résultats | Mise en place de la plateforme numérique Nombre de locaux présentés Nombre de locaux ayant trouvé un acquéreur |

| Action 22 : Créer une offre immobilière complémentaire | | | |
|---|---|------------------------|--|
| Contexte | La Communauté de Communes ne dispose actuellement d'aucun immobilier d'entreprises et dispose de peu de connaissance de l'immobilier privé. Le recul nécessaire pour déterminer le type d'immobilier d'entreprise pertinent à développer n'est pas encore acquis ; pour cela la proximité et la relation avec les entreprises pourront orienter la politique à mener | | |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la création d'entreprise en proposant une offre adaptée à leurs besoins - Développer des filières économiques stratégiques (agro-industrie, R&D dans le domaine agricole...) - Favoriser l'implantation d'entreprises dans de bonnes conditions - Assurer l'ancrage des entreprises sur le territoire de la CC | | |
| Descriptif | Il s'agit de proposer une offre globale de locaux et bureaux pour la location et la vente, adaptée aux besoins et développement des entreprises. Il sera opportun de développer une offre variée d'immobiliers d'entreprises modernes, fonctionnels et adaptés. Il pourra s'agir de pépinière d'entreprise, hôtel d'entreprises, ateliers relais, espace de télétravail et de coworking, bureaux à la location | | |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude de marché et de calibrage sur les besoins des entreprises (demande potentielle, type d'immobilier, localisation idéale) - Réaliser une étude de faisabilité (solutions techniques et scénarii de mutualisation (parking, secrétariat ...), les formules de location ou d'achat, faisabilité financière, mode de gestion et de fonctionnement - Mise en œuvre opérationnelle du projet et commercialisation | | |
| Calendrier | 2018-2020 | | |
| Pilotage/partenaires | <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Pilotage : CCBL</td> <td style="width: 50%;">Partenaires : Région, Communes, Chambres consulaires, Dev'Up, Loire&Orléans Eco</td> </tr> </table> | Pilotage : CCBL | Partenaires : Région, Communes, Chambres consulaires, Dev'Up, Loire&Orléans Eco |
| Pilotage : CCBL | Partenaires : Région, Communes, Chambres consulaires, Dev'Up, Loire&Orléans Eco | | |
| Indicateurs de résultats | <p>Nombre de structures immobilières gérées par la CC</p> <p>Nombre d'entreprises occupantes</p> | | |

| <u>Action 23 : Développer une nouvelle offre foncière</u> | |
|--|---|
| Contexte | La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine ne dispose d'aucun foncier disponible sur ces 3 parcs d'activités en gestion directe. |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> - Développer une nouvelle offre foncière pour répondre aux besoins des entreprises (développement exogène et endogène) - Favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur la CC - Créer une dynamique territoriale - Proposer une offre cohérente par rapport aux besoins des porteurs de projet |
| Modalités de mise en œuvre | <p>Mener une réflexion quant aux éventuelles possibilités d'extensions de nos parcs d'activités ou créations, dans le cadre du PLUI</p> <p>Acquérir du foncier à vocation économique</p> |

Axe 4

Développer la promotion du territoire

Objectif 1 : Formuler et faire connaître les atouts économiques et les richesses du territoire

Action 24 : Réaliser une communication territoriale valorisant l'image de la Beauce

Action 25 : Valoriser les potentialités économiques

Action 26 : Communiquer sur les actions économiques territoriales

| | |
|-----------------------------------|---|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none">- Communiquer sur l'attractivité du territoire et ses atouts touristiques afin d'en favoriser le développement- Valoriser l'offre économique du territoire et inciter les entreprises à s'y implanter, à créer des emplois- Faciliter la commercialisation du foncier économique |
| Descriptif | Il s'agit de donner une visibilité aux atouts territoriaux et aux actions économiques réalisées, afin d'avoir un impact sur notre attractivité |
| Modalités de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'outils dédiés à la promotion du territoire (valorisation des savoir-faire, des entreprises majeures, atouts et potentiel du territoire)- Réalisation d'une plaquette d'accueil qui présente le territoire et répertorie les services utiles- Création d'un espace Economie sur le site Internet de la Communauté de Communes afin d'augmenter la visibilité de notre territoire et notre offre de services- Travail en collaboration avec Loire&Orléans Eco, qui réalise de la prospection sur des salons professionnels |
| Calendrier | Dès 2017 |
| Indicateurs de résultats | Nouvelles entreprises implantées, nombre d'emplois créés Création d'une notoriété économique de la CC Recensement des contacts directs et des consultations sur le site Internet |